



**Décryptage d'un épisode de
mobilisation sociale :
engagement et crise Covid-19
en région liégeoise et au-delà**

Une recherche participative réalisée
par le Groupe de collecteurs et
collectrices de mémoire sur
l'engagement (IHOES)

**RECHERCHE
PARTICIPATIVE
DE L'IHOES N° 1
DÉCEMBRE 2023**

TABLE DE MATIÈRES

1. Introduction générale	3
1.1. Aux prémices de cette recherche participative : une collecte de témoignages sur l'engagement en milieu associatif durant la pandémie de Covid-19	4
1.1.1. Le Groupe de collecteurs de mémoire de l'IHOES : son évolution et ses collectes	4
1.1.2. Le corpus : seize interviews, réparties en cinq thématiques principales	5
1.1.3. Le contexte : des interviews réalisées dans un environnement sanitaire mouvant	6
1.2. Que faire après ces interviews ? La naissance d'une recherche participative	7
1.3. La méthodologie	7
1.3.1. Le corpus de témoins : un échantillon représentatif ?	8
1.3.2. Notre recherche : une démarche avant tout citoyenne et réflexive	8
1.3.3. La reformulation de la parole des témoins	8
1.3.4. Les limites de la recherche	8
1.4. Le secteur associatif en Belgique francophone : éléments historiques, évolution et modes de fonctionnement	9
2. Les associations étudiées : quelles sont-elles, qu'ont-elles vécu lors de la pandémie ?	10
2.1. Dans le secteur culturel	10
2.2. Dans le secteur de la jeunesse	11
2.3. Dans le secteur de la santé	13
2.4. Dans le secteur social	15
2.5. Du côté des initiatives citoyennes	17
3. L'engagement associatif ou citoyen en temps de Covid-19 : quelles observations, quels modes d'action, quelles solutions ?	19
3.1. Les inégalités	19
3.1.1. Avant de donner la parole aux témoins, quelques observations générales	19
3.1.2. Ce que les témoins disent des inégalités	20
3.1.2.1. Les inégalités exacerbées chez les jeunes	21
3.1.2.2. Les inégalités démultipliées pour les femmes	23
3.1.2.3. Le télétravail, une autre source d'inégalité	25
3.2. La créativité et la solidarité au sein du secteur associatif	26
3.2.1. Comment préserver les liens quand on est une association ou un collectif ?	27
3.2.1.1. Préserver les liens entre les membres d'une équipe	27
3.2.1.2. Préserver les liens avec son public	28
3.2.1.3. S'unir, se fédérer et réseauter pour rassembler les forces vives	31
3.2.2. La créativité : communiquer, développer son image et se donner une visibilité	33
3.3. La dimension politique : les relations entre les autorités et les associations	34
3.3.1. Des autorités vers les associations	35
3.3.2. Des associations vers les autorités	38
3.3.3. Quelle gestion de la crise par le monde politique ?	41
4. Quel futur et quels enjeux pour le monde associatif après la crise sanitaire ?	42
4.1. Comment nos témoins voient-ils l'avenir dans leur interview ?	42
4.2. Quel avenir pour ces structures après les interviews ?	44
5. En guise de conclusion	45
Et s'il fallait maintenant conclure ?	48

Décryptage d'un épisode de mobilisation sociale : engagement et crise Covid-19 en région liégeoise et au-delà

Une recherche participative réalisée par le Groupe de
collecteurs et collectrices de mémoire sur l'engagement (IHOES)

1. Introduction générale

Si l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES) dispose désormais d'une tradition en matière de publication d'études et d'analyses en éducation permanente, c'est la toute première fois qu'il se lance sur les eaux tumultueuses de la recherche participative ! Une recherche participative, pour faire simple, est une réflexion déployée autour d'une question de recherche inédite, qui a la particularité d'être « réalisée par et avec les membres participants de l'action à tous les stades de la recherche, de sa conception à sa mise en débat dans l'espace public¹ ». Elle se conçoit sur un temps relativement long et doit faire l'objet d'un travail de maturation et de « décantation » permettant aux membres de pleinement se l'approprier.

Le texte que vous avez devant les yeux constitue le premier résultat visible d'une recherche participative autour de l'engagement et du militantisme durant la crise sanitaire. Cette recherche a mobilisé pendant plus d'un an une partie du Groupe de collecteurs et collectrices de mémoire de l'IHOES (que nous définirons un peu plus loin, au POINT 1.1.1), à savoir Danièle Bonfond et Marie-Jeanne Fontaine (psychopédagogues de formation), Anne-Martine Henkens (romaniste), Myriam Sommer (sociologue), Micheline Zanatta (historienne), ainsi que plus ponctuellement Michèle Hendrix (professeure d'expression orale et théâtrale), toutes retraitées. Ces dernières ont été suivies et accompagnées durant le processus par une historienne et un historien de l'IHOES (Dawinka Laureys et Lionel Vanvelthem). Ce travail étant de type collaboratif, le « nous » utilisé à de nombreuses reprises dans ce texte renvoie prioritairement aux cinq « collectrices » à l'origine de cette recherche.

Analysant en profondeur un corpus composé de seize interviews (réalisées en 2020-2021 auprès de personnes actives – majoritairement en région liégeoise – dans les secteurs de la culture, de la jeunesse, de la santé, du social et de l'aide citoyenne), le groupe s'est intéressé à la manière dont la pandémie de Covid-19 a bouleversé le réseau associatif et militant, essentiellement à travers trois marqueurs : premièrement, la question des inégalités (dont le milieu associatif est un observatoire privilégié) ; deuxièmement, le besoin de liens, de solidarité et de créativité pour survivre à la crise ; troisièmement, la dimension politique que les divers acteurs ont réussi à insuffler à leurs actions, utilisant entre autres la crise sanitaire comme levier pour interpellier les autorités politiques.

Une recherche participative n'est pas un exercice académique : en l'occurrence, la présente recherche a plutôt pris la forme d'une démarche réflexive citoyenne, avec la mise en place progressive, tout au long du parcours, d'un certain nombre de balises méthodologiques. Le groupe a quelquefois dû rebrousser chemin, prendre de nouveaux embranchements, défricher de nouvelles pistes et en abandonner d'autres. Il a également dû revoir, remodeler et remanier à de nombreuses reprises le texte présenté aux pages suivantes pour l'accorder aux nouvelles découvertes et rendre compte d'un cheminement méthodologique assez complexe. Dès lors, et même si ce texte a fait l'objet d'une tentative d'uniformisation avant sa publication, nous espérons que vous garderez à l'esprit qu'il s'agit d'un travail à plusieurs mains, né d'un énorme fourmillement d'idées propre à un groupe d'éducation permanente fonctionnant de manière décentralisée et horizontale, libre d'explorer les pistes et les sujets qui lui semblent prometteurs.

¹ Définition reprise dans l'article 20 de l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 2 mai 2019 modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2014 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Éducation permanente. L'article 22 du même arrêté précise les conditions spécifiques que doit remplir une telle recherche : « 1° être déployée au sein de l'association, chez ses partenaires et dans l'espace public, de la phase initiale à la rédaction finale ; 2° en amont, impliquer collectivement les participants dans le choix de l'objet et dans la formulation de la question de la recherche ; 3° impliquer, également les participants dans la détermination de la méthode et dans la démarche de la recherche ; 4° en aval, présenter et mettre en débat public les résultats de la recherche participative. »

Afin d'éclairer au mieux notre démarche, nous déclinerons cette **introduction générale** en quatre temps : tout d'abord, nous détaillerons les origines de cette recherche participative, à savoir le Groupe de collecteurs et collectrices de mémoire de l'IHOES et sa volonté, à partir du printemps 2020, de collecter la parole des militants et militantes en période de crise sanitaire, ce qui a finalement permis la création d'un corpus de seize interviews sur lequel cette recherche se base en grande partie ; en deuxième lieu, nous reviendrons sur la mise en place de la recherche participative en tant que telle ; ensuite, nous consacrerons un volet à quelques aspects méthodologiques de notre recherche ; enfin, nous terminerons cette introduction en donnant quelques éléments pour une meilleure compréhension du secteur associatif en Belgique francophone et de son évolution, éléments qui nous semblaient indispensables pour bien appréhender la suite du texte.

Dans une **deuxième partie**, nous présenterons chacun des témoins et chacune des associations dont nous sommes allées recueillir la parole. Nous prendrons le temps de décrypter la manière dont chacun des témoins a vécu l'épisode pandémique, ainsi que les nombreuses situations que les associations ont traversées.

La **troisième partie** constitue le cœur de cette recherche participative : prenant appui sur la parole des témoins eux-mêmes et quelquefois aussi sur des recherches complémentaires, nous reviendrons en détail sur les discours tenus et les actions concrètes mises en place durant la pandémie par le secteur associatif en matière d'inégalités, de solidarité et de rapports de force politiques. Nous verrons notamment que, même si ces actions sont variées et font l'objet de multiples exceptions, il est possible de généraliser certaines observations, de trouver de nombreux points communs entre les pratiques de telle ou telle structure.

Une courte **quatrième partie** mettra l'accent sur la durabilité des actions nées durant la pandémie de Covid-19 et sur la question de l'avenir des collectifs étudiés au sein de ce texte.

Enfin, en guise de **conclusion**, nous proposerons une relecture transversale de cette recherche, en revenant notamment sur ce qui caractérise l'engagement ou le militantisme chez les témoins interviewés, en posant la problématique de leur professionnalisation ou encore en remettant en question les impacts (positifs comme négatifs) que la crise du Covid-19 a eus sur leur engagement.

1.1. Aux prémices de cette recherche participative : une collecte de témoignages sur l'engagement en milieu associatif durant la pandémie de Covid-19

1.1.1. Le Groupe de collecteurs de mémoire de l'IHOES : son évolution et ses collectes

Commençons par le commencement : fin 2016, l'IHOES initiait, dans une démarche d'éducation permanente, un **Groupe de collecteurs (et collectrices) de mémoire sur le militantisme et l'engagement**, avec pour objectif de recueillir, à travers une série de collectes de témoignages, « la mémoire de personnes engagées de différentes obédiences et générations, tout en entreprenant une réflexion collective sur les concepts de militantisme et d'engagement² ». Jusqu'au début de l'année 2020, les deux principales thématiques choisies par ce groupe en matière de choix des témoins étaient « les féminismes » (le pluriel est important) et « les courants marxistes » (au sens large). Ensuite, la pandémie de Covid-19 est passée par là, bouleversant l'organisation tant des réunions du groupe que des interviews envisagées, les unes comme les autres ne pouvant plus se faire qu'en visioconférence.

Parallèlement aux activités de ce groupe de collecteurs et collectrices, du 30 avril au 20 mai 2020 (autrement dit vers la fin du premier confinement lié à la pandémie de Covid-19 en Belgique), Julien Dohet, entre autres administrateur de l'IHOES, avait entrepris d'interviewer un panel de dix syndicalistes de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) sur leur vécu et ressenti au début de la crise sanitaire, mais aussi sur la manière dont ils avaient dû gérer leurs affiliés et leurs sections durant cette période exceptionnelle. Bien que réalisée en parallèle, cette collecte de témoignages est venue alimenter les questionnements du Groupe de

² Pour plus d'information sur ce groupe, sa naissance, ses objectifs, voir cette page du site de l'IHOES : <https://tinyurl.com/mp2985y3>, ainsi que l'article : « Engagement, militantisme, militance. Quelques réflexions du groupe des collecteur-rices de mémoire initié par l'IHOES », *Les cahiers de l'éducation permanente*, n° 56, mars 2021, p. 98-113.

collecteurs et collectrices de mémoire, qui a creusé le sujet en réalisant en avril 2021, sur base des témoignages de quatre des syndicalistes interviewés, un podcast consacré à « la FGTB pendant le premier confinement³ » et, dans la foulée, une rencontre-débat en *live* sur le même thème⁴.

Toutefois, au sein de ce Groupe de collecteurs de mémoire, et plus spécifiquement au sein d'un sous-groupe de cinq collectrices très motivées, une interrogation s'est rapidement imposée : si plusieurs responsables syndicaux ont évoqué leur sidération face aux événements, ainsi que leurs réactions et initiatives diverses, qu'en était-il plus largement au sein du monde associatif ? Pour tenter de répondre à cette question, le sous-groupe a décidé, dès juillet 2020, de mettre en place une **nouvelle campagne d'interviews** auprès de personnes engagées dans les milieux culturels, artistiques, sanitaires, éducatifs, d'action sociale, etc., abandonnant pour un temps les thématiques investies jusqu'alors – les féminismes et les courants marxistes donc – pour réorienter son objet d'investigation vers une **nouvelle question de recherche** : « La crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a-t-elle eu un impact sur l'engagement ? ».

Se réunissant lors de visioconférences – voire en extérieur – pendant toute la durée de la pandémie, ce sous-groupe de collectrices a donc commencé une nouvelle campagne d'interviews avec l'accompagnement de l'IHOES. Son objectif était de mieux percevoir ce que l'engagement était devenu en temps de Covid-19, en tissant à l'intérieur des interviews des fils rouges : comment les personnes interviewées, qui « travaillent dans l'humain », se sont-elles réinventées durant la pandémie ? Comment ont-elles reconstruit leur quotidien, sans spécialement avoir de lignes directrices ou de guide pour ce faire ? Ont-elles fait preuve de créativité ou de solidarité au sein de leur équipe, dans leur environnement immédiat ou plus lointain ? Comment ont-elles géré les relations (ou l'absence de relations) avec les pouvoirs publics et la sphère politique, et ce sans nécessairement savoir ce qui se passait pour d'autres structures similaires ? Comment envisageaient-elles la période d'après-Covid ? Quels étaient pour elles les enjeux concernant l'avenir du secteur associatif et les défis sociétaux plus globalement, en lien ou non avec la crise sanitaire ? Ce travail de réflexion s'est fait en partie « à flux tendu ». En effet, certaines des questions envisagées n'étaient pas présentes au début du projet : elles ont été forgées au fil de l'enquête, en réaction à ce que nous disait tel ou tel témoin, entraînant une évolution des questionnaires-types utilisés pour mener les interviews suivantes.

1.1.2. Le corpus : seize interviews, réparties en cinq thématiques principales

Les interviews que nous avons menées dans le cadre de cette campagne sont au nombre de seize, pour un total de vingt-deux témoins et de plus de 20 heures d'enregistrement. La collecte de ces témoignages, réalisée entièrement par visioconférence, s'est échelonnée du 24 juillet 2020 au 17 mai 2021. L'exhaustivité étant évidemment impossible à atteindre, nous avons sélectionné un échantillon varié de témoins, afin de disposer d'un corpus touchant au maximum les diverses facettes des services que l'on a qualifiés dès la fin des années 1980 de « non marchands », ainsi que quelques initiatives citoyennes. Par ailleurs, à deux exceptions près⁵, les témoins interrogés sont principalement actifs en région liégeoise.

Pour faciliter l'analyse, observer les correspondances ou divergences, les interviews ont été regroupées en cinq catégories principales. Pour les reconnaître facilement tout au long du texte, nous utiliserons un code couleur pour chacune d'entre elles : « **Culture** », « **Jeunesse** », « **Santé** », « **Social** » et « **Initiative citoyenne** ». Nous prendrons le temps de décrire chaque acteur interviewé dans la prochaine partie (POINTS 2.1 À 2.5). Vous trouverez cependant page suivante un rapide aperçu des seize interviews.

³ « La FGTB pendant le premier confinement : des permanents syndicaux témoignent », podcast d'environ 30 minutes réalisé par le Groupe des collecteurs de mémoire sur l'engagement de IHOES, avril 2021, [En ligne] <https://tinyurl.com/ycyrwk3a>.

⁴ La FGTB pendant le premier confinement : des permanents syndicaux témoignent, *Facebook Live* de l'IHOES, 11 mai 2021, [En ligne] <https://www.facebook.com/IHOES.Seraing/videos/302689561310923/>.

⁵ Interviews de Christine Mahy du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) et d'un porte-parole (désirant rester anonyme) du collectif La Santé en lutte.

CULTURE

- **Julie Hanique** du Comptoir des ressources créatives, 24 juillet 2020.
- **Isabelle Cué Alvarez** et **Martine Léonet** de la Compagnie Espèces de..., 19 janvier 2021.
- **Pierre Clément** de Solidarité Culture Liège, 25 avril 2021.

JEUNESSE

- **Vanessa Vandijck** de la maison de jeunes de Saint-Nicolas, 22 décembre 2020.
- **Carine Broos** de l'Athénée Léonie de Waha, 9 janvier 2021.
- **Catherine Lévêque**, **Patrick Ally Dugumbi** et **Pierre Boulangé** de la maison de jeunes La Baraka, 17 mai 2021.

SANTÉ

- **Un porte-parole** (désirant rester anonyme) du collectif La Santé en lutte, 10 février 2021.
- **Dominique Rocour** et **Perrine Seron** de la maison médicale Saint-Léonard, 14 mars 2021.
- **Donatella Fettucci** de la maison médicale La Passerelle, 1^{er} avril 2021.

SOCIAL

- **Jean-Luc Vrancken** de la Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale (CAIPS), 15 septembre 2020.
- **Antoinette Corongiu** du Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE), 28 octobre 2020.
- **Christine Mahy** du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), 3 décembre 2020.
- **Cécile Hoornaert** et **Samira Ajouaou** de La Bobine, 21 avril 2021.

INITIATIVE CITOYENNE

- **Sophie Bodarwé** et **Philippe Mercenier** de Sortir du bois, 19 novembre 2020.
- **Rosario Marmol Perez** pour le projet « Masques solidaires », 4 janvier 2021.
- **Sébastien Boutet** des Brigades de solidarité populaire de Liège, 5 mars 2021.

1.1.3. Le contexte : des interviews réalisées dans un environnement sanitaire mouvant

Lorsque la première interview est lancée – celle de Julie Hanique, coordinatrice du Comptoir des ressources créatives, le 24 juillet 2020 –, la pandémie connaît un moment de répit, y compris pour le secteur culturel, et la phase 3 du déconfinement est en route depuis le 8 juin : sont rouverts les cafés, restaurants, activités culturelles sans public, en attendant le 1^{er} juillet où théâtres et cinémas peuvent à nouveau accueillir du monde en respectant une jauge de 200 personnes et le port du masque (phase 4). Cependant, à la veille de cette première interview, le gouvernement reporte la phase 5 du déconfinement et le masque devient obligatoire, car le nombre de contaminations est reparti à la hausse. Le 27 juillet 2020 arriveront d'autres mesures de restriction, tel le concept de « bulle familiale », avec son principe de contacts associés très limités.

À la fin de l'été, les restrictions s'étendent à l'enseignement : avec la rentrée de septembre commence le yo-yo des admissions à l'école, des cours en présentiel et en distanciel. À partir de la mi-octobre, la situation s'étant dégradée, les mesures d'un deuxième confinement sont appliquées les unes après les autres. Ainsi, instauration d'un couvre-feu, fermeture des parcs d'attractions, cafés, restaurants, salons de coiffure et d'esthétique, cinémas et tous les lieux clos se doublent de l'obligation de limiter les contacts sociaux à... une personne, sans aucune exception prévue pour les réveillons qui se profilent ! Si l'année 2021 est celle de la vaccination, la Belgique compte néanmoins à ce moment 20 000 décès liés au coronavirus et les mesures restrictives sont prolongées jusqu'au 1^{er} mars, y compris l'interdiction dès le 27 janvier des voyages « non essentiels ». Le comité de concertation du 5 mars 2021 rouvre progressivement les différents secteurs de la société.

Au moment de la dernière interview du panel – celle de trois responsables de la maison de jeunes La Baraka, le 17 mai 2021 –, les conditions de vie et de travail sont devenues plus faciles, mais après bien des allers et retours entre ouvertures et fermetures ! Aussi, la vaccination commence à s'imposer progressivement comme l'incontournable sésame réservé aux voyages et déplacements.

1.2. Que faire après ces interviews ? La naissance d'une recherche participative

Après avoir mis un point final à cette collecte de témoignages, nous nous sommes mises à réécouter les interviews récoltées et à en discuter, d'abord de manière informelle. Nous avons rapidement fait le constat que les premières réactions des divers témoins interviewés contenaient d'étonnantes similitudes. En effet, une fois passée la sidération initiale du premier confinement en début de pandémie, nos interlocuteurs et interlocutrices se sont plus ou moins tous mis en chasse d'idées constructives et de solutions, montrant fréquemment une volonté commune de progrès au cœur de la difficulté, voire d'enrichissement grâce à elle, avec aussi quelquefois l'espoir que la crise devienne une occasion d'interroger radicalement nos modes de vie et de travail, de remettre à plat certaines formes d'organisation sociale.

Face à ces premiers constats encourageants, nous avons décidé d'approfondir l'analyse des seize interviews. À partir de l'automne 2021, nous nous sommes réunies régulièrement pour discuter de la méthodologie à appliquer à cette analyse : clarification des objectifs, répartition des tâches d'écoute et de retranscription, réalisation de fiches d'identification de témoins, recherche d'extraits significatifs, établissement de liens entre les différentes interviews, explorations complémentaires via la presse ou la littérature scientifique, etc., l'idée générale étant d'arriver à une analyse critique et collective du contenu de la collecte menée de juillet 2020 à mai 2021.

C'est au cours de ce premier processus d'analyse qu'a germé progressivement en nous l'idée de publier un texte qui rendrait compte des résultats de cette analyse collective. Nous sommes alors entrées de plain-pied dans une **démarche de recherche participative** à partir de l'automne 2021, nous voyant régulièrement pour en discuter, entre autres sur base des retranscriptions des interviews. Nos premières observations, tels des fils rouges, touchaient aux inégalités, à la solidarité, à la créativité et à la dimension politique des actions portées par les témoins. Plusieurs textes ont été forgés, discutés, remaniés pour aboutir à la publication que vous tenez entre vos mains.

Si la collecte de témoignages de 2020-2021 entendait « prendre le pouls » d'acteurs de terrain en temps de pandémie et observer leurs engagements – y compris ce qui les a facilités ou les a freinés – en réalisant une sorte d'arrêt sur image sur une page d'histoire sociale inédite, la recherche participative envisagée ici se veut plus ambitieuse, avec l'objectif de mettre en exergue, par le biais de la présente publication, certains des enjeux sociaux et des défis démocratiques révélés par la crise sanitaire. Nous y soulevons en effet des problématiques telles que le renforcement des inégalités, l'accentuation de la fragilisation des services publics, le besoin de liens, le développement de la solidarité à travers des actions à caractère politique, les nombreuses dynamiques créatives, etc.

Dans un second temps, nous imaginons en débattre avec des publics-tiers, et notamment avec les témoins, informés du processus. Un des enjeux de toutes ces démarches est de contribuer au croisement des points de vue, voire au renforcement des alliances, pour faire face aux défis démocratiques et sociétaux mis en exergue par la pandémie.

1.3. La méthodologie

Notre question de recherche centrale est la suivante : « **Que devient l'engagement en temps de crise sanitaire ?** » Pour y répondre, nous avons écouté, retranscrit, analysé (sous forme entre autres de fiches d'analyse) les seize interviews à notre disposition, tentant de tracer des liens entre celles-ci et d'isoler les cas généraux, les modes d'action communs, mais également les différences. Nous avons en outre tenté de répondre à un ensemble d'interrogations méthodologiques, certaines étant arrivées dès le début de la recherche, d'autres s'y étant greffées par la suite. Les choix pris en matière de méthodologie ayant un impact important sur les résultats de notre recherche et par conséquent sur le présent texte, nous présentons ci-dessous les principaux problèmes méthodologiques qui ont été les nôtres.

1.3.1. Le corpus de témoins : un échantillon représentatif ?

Une des premières questions que nous nous sommes posées est celle de notre corpus de témoins : était-il assez représentatif pour pouvoir mettre en évidence des lignes de force, des observations générales, des tendances objectivables ? Le choix des témoins a été régulièrement discuté lors des réunions initiées par l'IHOES en tenant compte notamment de ce que nous observions autour de nous, en région liégeoise principalement, et essentiellement du côté du pilier laïque. Cette façon de procéder ne nous a pas permis de constituer un échantillon représentatif ; par contre, nous pensons avoir collecté suffisamment de témoignages pour rendre les observations significatives malgré tout, d'autant plus que les interviews que nous avons réalisées en 2020-2021 prenaient chacune pour point d'appui un questionnaire d'interview préparé collectivement en amont et comprenant chaque fois un ensemble de thématiques et de questions récurrentes, permettant facilement la comparaison entre témoins.

1.3.2. Notre recherche : une démarche avant tout citoyenne et réflexive

Nos réflexions nées de cette recherche relèvent d'une démarche réflexive citoyenne. Dès lors, une certaine subjectivité transparait à de nombreux endroits, notamment dans le choix des extraits de témoins, certains nous semblant plus révélateurs que d'autres. Par ailleurs, les propos tenus par les interviewés ont évidemment engendré des réflexions auprès des autrices de ce texte. Ces réflexions naissent d'une sorte de « prise de pouls », auprès de certains acteurs associatifs, de la vie au temps du Covid-19 et n'ont aucune prétention généralisante. Malgré tout, autant que faire se peut, nous avons essayé tout au long de ce texte de bien distinguer ce qui relevait de l'opinion du témoin de ce qui participait plutôt d'une réflexion de notre part.

Ce texte contient donc de nombreux compléments d'information qui proviennent de nos réflexions collectives, mais aussi de la mise en commun de nos savoirs respectifs et de nos recherches adjacentes. Elles ont permis d'enrichir, de nuancer des réactions, dont beaucoup se sont complexifiées au fil du temps. Dans certains cas, nous avons pu évoquer l'évolution de certaines associations jusqu'à aujourd'hui et ainsi enrichir la vision du processus qu'elles ont vécu depuis la fin de la collecte.

1.3.3. La reformulation de la parole des témoins

Collecter des témoignages, c'est avant tout entamer une discussion avec d'autres personnes. Dès lors, la retranscription d'une conversation de vive voix montrera toujours son lot de circonvolutions, d'hésitations, de retours en arrière, de corrections, d'incises, etc., propres à la pratique de l'oralité. Pour des raisons de fluidité de lecture, nous avons fait le choix de modifier la forme de certaines phrases, de reformuler certains passages et d'en supprimer d'autres, tout en veillant scrupuleusement à ne jamais changer le sens des propos de nos témoins. Pour celles et ceux de nos lectrices et lecteurs qui désireraient « retourner à la source », tout ou partie des retranscriptions originales sont disponibles sur simple demande.

1.3.4. Les limites de la recherche

Il convient de bien tenir compte des limites inhérentes à cette recherche, et notamment celles liées à la date à laquelle a été réalisée l'interview d'un témoin. Forcément, l'expérience du témoin sera différente selon que l'interview a été réalisée quatre mois après le début de la pandémie ou un an plus tard. Certains des témoins interviewés n'ont pratiquement connu au moment de l'entretien que le premier confinement, alors que les derniers ont pu connaître des phases de trêve et d'adaptation, lesquelles leur ont donné le temps d'analyser la situation, de mettre en place des actions ou d'exprimer leurs idées sur le déroulement de la pandémie. Une autre limite tient évidemment au nombre restreint de personnes interviewées (voir aussi le POINT 1.3.1) et, au-delà, du petit nombre de secteurs professionnels couverts par la collecte de témoignages. D'autres interviews auraient pu être menées dans d'autres organismes d'aide aux personnes (comme les résidences pour personnes âgées par exemple) ou dans d'autres parties du secteur associatif, ce qui aurait probablement eu pour effet de modifier sensiblement les conclusions auxquelles nous sommes arrivées.

1.4. Le secteur associatif en Belgique francophone : éléments historiques, évolution et modes de fonctionnement

Notre collecte de témoignages nous a entre autres amenées à rencontrer des acteurs associatifs et citoyens. Nous avons pu observer – grâce à cette collecte, mais aussi aux actualités de la pandémie –, combien le monde associatif a été durant cette crise au centre des réflexions, des actions et de la prise en main du sort des premières victimes des mesures de confinement. Mais si ce secteur a pu intervenir comme il l’a fait auprès des populations, si encore il a pu mettre en place rapidement une solidarité sous la forme d’un réseau d’acteurs, c’est en partie grâce à l’histoire et à la nature même des associations qui le composent, une histoire notamment liée à celle de l’éducation populaire et de l’éducation permanente.

Historiquement, le secteur associatif a d’abord été forgé par l’encadrement des classes populaires qu’ont opéré les piliers catholique et socialiste, et dans une bien moindre mesure un « embryon » de pilier libéral, du berceau jusque dans la tombe⁶. Après la Seconde Guerre mondiale, ce secteur voit son périmètre augmenter (par exemple en se voyant confier la gestion de certains hôpitaux ou cliniques), toujours à travers les piliers. Depuis les années 1980, il voit encore ses missions s’élargir, d’une part parce que le système néolibéral laisse en rade des pans entiers de la société et, d’autre part, parce que les contraintes budgétaires de l’État lui font préférer des financements renouvelables à des rémunérations pour fonctionnaires statutaires. On assiste également à cette époque à un processus de « dépillarisation » lié notamment à la naissance des mouvements écologistes, féministes et tiers-mondistes⁷.

Le mouvement associatif a été amené à répondre à de nouvelles demandes liées à l’appauvrissement des populations, aux migrations, à l’analphabétisme, aux échecs scolaires, aux difficultés d’insertion, aux violences faites aux femmes, etc. De ce fait, l’associatif est devenu un **observatoire privilégié des inégalités sociales et des situations de vulnérabilités**, notamment durant la crise sanitaire de 2020-2021. C’est d’ailleurs la raison pour laquelle nous avons spécifiquement creusé cette question dans notre recherche participative (nous y reviendrons plus longuement au POINT 3.1).

Une autre caractéristique de l’évolution du secteur est sa professionnalisation : alors qu’à l’origine, le secteur associatif était surtout composé de bénévoles, il est aujourd’hui principalement constitué de professionnels au statut d’employés. Cette évolution a plusieurs conséquences, notamment en ce qui concerne la **question de la créativité et de la solidarité** (dont il sera question au POINT 3.2). Aujourd’hui, l’associatif forme un secteur professionnel important qui connaît depuis quelques années une forte syndicalisation et qui se trouve souvent au côté des syndicats dans les mouvements sociaux.

Ajoutons que l’associatif est un secteur dont les missions concernent notamment les personnes précaires, mais qui est lui-même fortement précarisé. Nombre de ses acteurs professionnels vivent souvent dans l’incertitude permanente de la fin de contrat, même si des subventions structurelles permettent à certains de (sur)vivre. Le manque de moyens engendre des situations d’épuisement professionnel, que l’on observe beaucoup à l’heure actuelle après la période de fort engagement de certains acteurs durant la crise sanitaire.

Dans les **relations entre les associations et l’État** (que nous évoquerons au POINT 3.3), l’évolution est également notable. Si l’idée originelle est que les services soient pris en main par des associations « libres » qui n’appartiennent pas au domaine de l’État et qui ne dépendent pas entièrement de lui, si le fonctionnement du secteur se gérait surtout au sommet par les dirigeants de partis des grands piliers qui se « partageaient le gâteau », il y a aujourd’hui une gestion plus complexe, un fonctionnement par projets (entre autres) dont les orientations changent régulièrement, et qui de ce fait assure moins de continuité. Le secteur fonctionne de plus en plus en ciblant des populations, fixant des objectifs, imposant des évaluations et quadrillant le travail

⁶ La Belgique est un État qui s’est constitué autour de ce qu’on appelle des « piliers » (catholique, socialiste et libéral). Ces derniers reposent sur une multitude d’organisations : syndicats, mutualités, coopératives, associations de jeunesse, organisations féminines qui influencent de manière importante la société civile et l’expression de ses luttes. À travers cette multitude de services, ces piliers – surtout catholique et socialiste – ont pu encadrer les classes populaires depuis la naissance d’un individu jusqu’à sa mort. Il existe des liens étroits entre les différents acteurs d’un même pilier. Dans une société « pilarisée », les associations deviennent *de facto* des rouages de la décision politique dans de nombreux domaines.

⁷ À ce sujet, voir notamment : L. BRUYÈRE, A.-S. CROSETTI, J. FANIEL, C. SÄGESSER (dir.), *Piliers, dépillarisation et clivage philosophique en Belgique*, Bruxelles, CRISP, 2019.

des associations, d'où cette tendance à saucissonner les problèmes des populations. Le fonctionnement du secteur contribue aussi à faire en sorte que les associations soient à la fois « amies » et « concurrentes » entre elles.

Durant la crise, les associations ont été amenées à prendre les choses en main et aborder les problèmes des populations de façon plus globale. Elles ont par la force des choses dû se rendre plus flexibles et renforcer leurs liens avec le réseau associatif, mais aussi avec les services publics. Il conviendra donc de garder ces nombreux éléments en tête lorsque, dans la troisième partie de ce texte, nous donnerons pleinement la parole aux acteurs et actrices de ces associations.

2. Les associations étudiées : quelles sont-elles, qu'ont-elles vécu lors de la pandémie ?

2.1. Dans le secteur culturel

Dans le secteur culturel, les représentants des trois structures pour lesquelles nous disposons d'une interview ont noté des réactions analogues, toutes centrées sur un choc initial violent. Comme cette image donnée par un médecin à Isabelle Cué Alvarez de la **Compagnie théâtrale Espèces de...** [ENCART 1] et que l'on retrouve dans son interview :

ISABELLE CUÉ ALVAREZ (COMPAGNIE ESPÈCES DE...). — « C'est un peu comme si vous étiez dans une voiture à 100 kilomètres à l'heure, et d'un coup il y a un mur et vous vous cognez dessus. »

Ce sont d'ailleurs les représentantes de cette compagnie de théâtre-action qui soulignent le plus la force du choc, et pour elles et pour leurs publics, y compris lors du deuxième confinement :

ISABELLE CUÉ ALVAREZ (COMPAGNIE ESPÈCES DE...). — « Ça va être encore plus violent en termes de projets, en termes de "quoi faire avec nos publics", de "quoi faire avec nos créations", de "quoi faire avec ce qu'on est" en fait... »

La fermeture des ateliers « théâtre » – tout particulièrement ceux qui travaillent la prise de confiance en soi – est vraiment ressentie comme un déchirement dommageable, et le peu d'activités maintenues ont « vite tourné à un groupe de soutien pour gens en désespoir ».

Julie Hanique du **Comptoir des ressources créatives** [ENCART 2] et Pierre Clément (entre autres directeur technique du Manège Fonck), tous deux impliqués dans le projet **Solidarité Culture Liège** [ENCART 3 PAGE SUIVANTE], insistent davantage sur les premières conséquences, les plus visibles de

1. COMPAGNIE ESPÈCES DE...

www.cie-especiesde.be

Année de fondation : 2000.

Trois comédiennes diplômées du Conservatoire de Liège y créent et assument leurs productions de A à Z, du domaine artistique à la gestion institutionnelle. Mais la compagnie travaille aussi sur les ateliers théâtre : il s'agit de formations pour primo-arrivants, de remises à niveau, de formations de français langue étrangère (FLE) et enfin des ateliers soutenus par le Fonds social européen (FSE), en coopération avec des structures telles que le CPAS, les maisons médicales et le Centre poly-culturel Résistances (CPCR), le tout aboutissant à des spectacles ou de simples présentations au service de processus d'émancipation.

Témoins : Isabelle Cué Alvarez et Martine Léonet (membres de la Compagnie Espèces de...).

Date de l'interview : 19 janvier 2021.

2. COMPTOIR DES RESSOURCES CRÉATIVES (CRC)

www.comptoirdesressourcescreatives.be

Année de fondation : 2012.

Se déployant aujourd'hui dans cinq villes wallonnes, le CRC se définit comme une « plateforme de services matériels pour et par les créateurs », essentiellement dans les domaines de l'art et de l'artisanat. À Liège, le CRC a développé des outils et actions, tels que des ateliers, des espaces de création mutualisés, etc. L'ASBL est subsidiée par la Région wallonne, par le secteur de l'économie sociale et par le ministère de la Culture ; elle reçoit aussi des soutiens ponctuels de la Ville et de la Province de Liège. Enfin, depuis la crise sanitaire, le CRC participe à « Solidarité Culture Liège » (VOIR PAGE SUIVANTE).

Témoin : Julie Hanique (coordinatrice du CRC liégeois, également chargée de la gestion de l'accompagnement et de la communication).

Date de l'interview : 24 juillet 2020.

prime abord, du premier confinement : Julie Hanique s'inquiète des retombées immédiates sur les artistes et artisans qui n'ont plus accès à leurs espaces et ateliers de création ; Pierre Clément quant à lui s'inquiète des nécessités administratives pour tous les salariés du secteur culturel, en particulier dans les petites structures, qui se retrouvent sans emploi et sans possibilité de télétravail. Nos deux intervenants se rejoignent sur cette double problématique : que vont faire leurs publics pour survivre ? Comment les aider concrètement ?

3. SOLIDARITÉ CULTURE LIÈGE

www.solidaritecultureliege.be

Année de fondation : 2020.

Solidarité Culture Liège est un collectif fondé en pleine crise sanitaire par Pierre Clément, directeur technique du Festival de Liège et coordinateur du Manège Fonck, Julie Hanique (Comptoir des ressources créatives) et Sarah Rondao Pestana (Easy Swing), sous le nom d'« Appel à la solidarité et considération pour le tissu culturel et associatif ». Le collectif est devenu l'interlocuteur privilégié et le représentant des associations culturelles face aux autorités liégeoises. Depuis janvier 2021, Solidarité Culture Liège se définit comme « un groupe ouvert constitué d'acteurs du tissu culturel et associatif liégeois ».

Témoignage : Pierre Clément (directeur technique du Festival de Liège et coordinateur du Manège Fonck).

Date de l'interview : 25 avril 2021.

2.2. Dans le secteur de la jeunesse

Dans l'accueil de la jeunesse, l'enseignement, les maisons de jeunes, on peut remarquer un étonnant parallélisme des évolutions au cours du premier confinement : comme si, au-delà de la stupeur initiale, l'urgence était apparue très vite de maintenir à tout prix un public qu'on avait réussi à intéresser, à fidéliser, et de tout faire pour éviter qu'il disparaisse.

Les employés de chaque structure qui a fait l'objet d'une interview de notre part se voient obligés de se lancer dans le télétravail, mais aussi de l'organiser très vite afin de le rendre vivable, et ils essayent tout de suite de créer un lien de type nouveau avec leurs publics, comme nous le verrons plus loin (POINT 3.2.1.2) : si l'utilisation d'une plateforme numérique s'avère indispensable dans l'enseignement, son utilisation n'est facile ni pour les professeurs ni pour les élèves, du moins dans les premiers moments. Mais cette plateforme leur permet de poursuivre le travail tant bien que mal. L'utilisation d'outils numériques a aussi été initiée en maison de jeunes, mais elle n'a pas convaincu et a été en grande partie abandonnée.

Car ce que réclamaient les jeunes, que ce soit de leurs profs ou de leurs animateurs, c'était le contact singulier qui les accroche et les retient dans la structure, sans oublier la nécessité vitale des relations entre pairs. Les réseaux sociaux et les *smartphones* ont donc suppléé tant bien que mal la vie réelle, et c'est là qu'est apparu le plus gros problème lié à ce nouveau type obligatoire d'interactions : la fracture numérique n'était plus une réalité extérieure, mais, traduisant clairement la fracture sociale, elle s'affichait avec violence.

L'accueil virtuel de la jeunesse s'est alors doublé d'un dépannage, toujours dans l'urgence : tant l'école que la maison de jeunes se sont démenées afin de dénicher les objets connectés qui permettraient aux dépourvus de rejoindre la communauté. Succès partiel de l'opération : le prêt de matériel ne résolvait guère le manque d'expertise de certains en la matière, pas plus que la qualité ou l'existence d'une connexion à domicile, sans parler de ceux qui ont refusé certaines activités parce qu'ils pouvaient être honteux de révéler aux autres la piètre qualité de leur espace de vie.

Et une autre question surgit rapidement : prêter du matériel permet de faciliter le contact, certes, mais ne risque-t-on pas en même temps de nourrir la possible addiction des jeunes aux écrans ? Ici, nécessité a fait loi, mais l'interrogation reste en suspens, et devra bien être envisagée un jour. Tout comme la dépendance exponentielle des adultes à l'outil qui a été appelé à gérer leur vie matérielle, leur organisation personnelle et leur travail. Les témoins pensaient que ces questions seraient travaillées après la crise, mais celles-ci se posaient déjà clairement durant la pandémie.

Un élément mérite l'attention : les acteurs du secteur ont eux aussi dépeint en termes vifs la brutalité de la rupture avec la vie d'avant. Ainsi Carine Broos, enseignante à l'**Athénée Léonie de Waha [ENCART 4]**, évoque-t-elle une frustration énorme face à l'arrêt immédiat des apprentissages au moment précis où les élèves atteignaient un stade crucial, ici l'élaboration de l'argumentation et leur engagement.

4. ATHÉNÉE LÉONIE DE WAHA

www.atheneedewaha.be

Année de fondation : 1868 (1938 pour le bâtiment actuel).

Cet athénée est une école secondaire dont le projet pédagogique est basé sur la pédagogie active issue du pédagogue français Célestin Freinet. Ce type d'enseignement s'est multiplié dans les écoles fondamentales de la Ville de Liège. L'Athénée de Waha se caractérise entre autres par une articulation participative tant au niveau des élèves que des enseignants : chaque acteur du terrain est appelé à participer à l'évolution et à la construction du projet. Par ailleurs, l'idée de référence est de « mettre l'élève au cœur de ses apprentissages », l'amener à construire ses savoirs et ses compétences avec l'interaction de ses pairs et la guidance de ses enseignants.

Témoignage : Carine Broos (professeure de français à l'Athénée Léonie de Waha).

Date de l'interview : 9 janvier 2021.

Toujours dans l'urgente nécessité de maintenir le contact, enseignants et animateurs de maisons de jeunes ont proposé très vite des activités innovantes et attrayantes. Et bientôt ce sont les jeunes eux-mêmes qui leur ont emboîté le pas en faisant preuve d'inventivité en matière d'action commune : les élèves de 5^e et 6^e de l'Athénée de Waha ont envoyé une pétition aux autorités afin de leur demander un retour progressif à l'école (voir POINT 3.3.2), et les jeunes du quartier de Sainte-Marguerite ont initié une récolte de vivres en y incluant les habitants.

Comme le dit Vanessa Vandijck pour la **maison de jeunes de Saint-Nicolas [ENCART 5]**, le confinement a apporté « un bel élan, une belle énergie entre collègues ». Propos confirmés par Carine Broos qui souligne la force d'une équipe de profs très soudée, qui travaille depuis longtemps en pédagogie Freinet, donc... en équipes. Carine Broos conclut que « le temps est à l'humain » et que « c'est maintenant [...] qu'il faut y penser ».

Pour la **maison de jeunes La Baraka [ENCART 6 PAGE SUIVANTE]**, Pierre Boulangé remarque que « le confinement a été en fait aussi une piste ouverte à la réflexion sur nos activités en général ». Et son collègue Patrick Ally Dugumbi ajoute que « malgré ce chaos-là, on a su trouver un sens à ce qu'on faisait, et c'est ça vraiment que je retiens. » Dans son interview, Vanessa Vandijck semble aussi sur la même longueur d'onde, soulignant que la crise « n'est pas un problème, mais une opportunité pour grandir ».

5. MAISON DE JEUNES (MJ) DE SAINT-NICOLAS (ASBL L'ATELIER)

mjatelier.be

Année de fondation : 2008/2009.

Reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles et située en périphérie liégeoise, la MJ de Saint-Nicolas est née du besoin exprimé par des jeunes de ce quartier populaire d'obtenir un lieu de découverte, d'échange et d'expérimentations artistiques, sportives ou culturelles. S'y sont jointes rapidement des demandes relatives au vécu des jeunes (racisme, place des jeunes dans la société, etc.). L'objectif de cette association est, selon Vanessa Vandijck « de faire des jeunes des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires ». Luttant contre les préjugés, elle cherche aussi à proposer une large palette d'activités afin d'accueillir des publics divers à tous points de vue.

Témoignage : Vanessa Vandijck (coordinatrice-animatrice de la maison de jeunes de Saint-Nicolas).

Date de l'interview : 22 décembre 2020.

6. MAISON DE JEUNES (MJ) LA BARAKA

www.labaraka.be

Année de fondation : 1971.

La Baraka est une MJ située dans le quartier multiculturel de Sainte-Marguerite à Liège. Elle est constituée en ASBL qui réunit trois secteurs différents et complémentaires : la maison de jeunes, le centre créatif et l'école de devoirs et de français pour étrangers (FLE). L'objectif de cette MJ est d'amener les jeunes à « se positionner en tant que citoyens actifs et critique par rapport [...] à cette société », le tout pouvant s'opérer par des activités artistiques ou sportives, des stages, des projets, des voyages, etc.

Témoins : Catherine Lévêque (animatrice), Patrick Ally Dugumbi (animateur) et Pierre Boulangé (éducateur social), travaillant tous les trois à la MJ La Baraka.

Date de l'interview : 17 mai 2021.

2.3. Dans le secteur de la santé

Les interviews menées dans le secteur sociosanitaire ne peuvent être appréhendées d'un seul tenant, à l'inverse des secteurs précédents : nous commencerons par les intervenantes en maison médicale. Elles ressentent les choses et y réagissent de façon globalement similaire, même si les politiques d'intervention et les contextes ne sont pas identiques.

Elles évoquent de façon analogue le souci du **respect des différents protocoles** : le présentiel étant exclu, de nombreux soins sont impossibles à réaliser, et le contact par téléphone prend une importance jusqu'alors inédite. De ce fait, le travail d'accueil croît en quantité. Les consultations passent d'abord par le téléphone : on décide alors de l'opportunité d'une consultation en présentiel. Accueil et triage requièrent des renforts, et certains membres de l'équipe, empêchés de travailler au contact des patients, tels les kinés, viennent prêter main forte. La mise en place des différents protocoles n'a pas été simple : si certains patients ont « disparu » par crainte du Covid, les autres nécessitent des mesures d'hygiène strictes et chronophages, et la file d'attente s'allonge à l'extérieur. S'y ajoute la pénurie de matériel de protection en début de pandémie : à la **maison médicale du quartier Saint-Léonard à Liège [ENCART 7]** par exemple, certains patients mettent la main à la pâte et confectionnent des masques et des blouses.

L'installation du **télétravail** a été très rapide, mais ne s'est pas faite sans peine : il a fallu pallier le manque de compétences informatiques de certains, et le manque de matériel, tout cela dans l'urgence. Il a fallu dépasser le simple courriel pour recourir rapidement aux visioconférences, qui se sont avérées indispensables au maintien du fonctionnement habituel de l'autogestion, autrement dit aux discussions et aux prises de décisions, là où la parole est vitale. Mais le manque de contacts interpersonnels s'est fait durement ressentir : le travail en maison médicale ne peut se concevoir qu'en présentiel, l'informatique ne peut y suppléer totalement.

7. MAISON MÉDICALE (MM) SAINT-LÉONARD (LIÈGE)

nordleonard.be

Année de fondation : 2007.

Une maison médicale est un « centre de santé intégré » : les différents domaines de la santé et de la prévention y sont pris en compte et les intervenants y offrent des « soins de santé de première ligne », ici à la population du quartier Saint-Léonard, à Liège, puisque les maisons médicales fonctionnent sur base territoriale. Constituée en ASBL et affiliée au réseau de la Fédération des Maisons médicales (FMM), la maison médicale Saint-Léonard est organisée en autogestion. Pour chaque patient inscrit et en ordre de mutuelle, la maison médicale perçoit un forfait mensuel dont le montant sera traité selon un mécanisme de solidarité entre patients, afin que ceux qui ont de plus gros besoins ou ceux qui n'ont pas de mutuelle puissent aussi être pris en charge.

Témoins : Dominique Rocour (infirmière spécialisée en santé communautaire), Perrine Seron (médecin généraliste).

Date de l'interview : 14 mars 2021.

Les intervenantes en maison médicale font aussi état d'un **surcroît de travail** dû entre autres à l'irruption de nouvelles tâches liées à la crise sanitaire : de nombreux appels à l'aide sont venus de l'extérieur, tant des hôpitaux que des maisons de repos, mais aussi des postes de garde totalement débordés, tel celui de la Ville de Liège, et de nombreuses heures ont été prestées pour leur venir en aide. Des activités nouvelles se sont également imposées : ainsi, la création d'une banque alimentaire (interne à la maison médicale La Passerelle), ou encore les interventions diverses pour suppléer la fermeture des services sociaux (Saint-Léonard).

Certains témoins disent que la crise n'a pas créé de problèmes, mais qu'elle les a révélés violemment, et aggravés souvent. Ainsi, dans son interview, Donatella Fettucci de la **maison médicale La Passerelle [ENCART 8]** fait le lien entre la gestion de la crise et le modèle libéral dans lequel nous vivons :

DONATELLA FETTUCCI (MM LA PASSERELLE). — « Je dis ça à titre personnel : ce n'est pas de l'incompétence, ce n'est pas une mauvaise gestion de la crise, c'est une gestion de la crise qui se fait en fonction d'un paradigme libéral sur lequel la société a été conçue jusqu'à aujourd'hui et continue de l'être. Et après, on met la faute sur les populations qui ne respectent pas les mesures, on culpabilise les gens, dans une logique libérale : "si vous êtes pauvre, c'est de votre faute". C'est ce paradigme-là qui est au cœur de la gestion de la crise, qui continue de l'être. »

Le représentant du mouvement **La Santé en lutte [ENCART 9]**, par ailleurs infirmier et délégué syndical, insiste sur l'anxiété qui a caractérisé le début de la crise et qui s'explique entre autres par la surcharge de travail, la détresse et l'incompréhension, car au départ la maîtrise des acteurs de terrain était très limitée, ne disposant pas du matériel adéquat et ne comprenant pas la raison de ce manque d'écoute de la part des mandataires politiques dont ils attendaient appui et conseils. S'y est ajouté le drame des décès en série, encore aggravé par l'isolement réciproque des familles et des patients. Si ces difficultés ont pu resserrer les liens entre soignants, les équipes déjà en souffrance, par contre, ont vécu des moments beaucoup plus dramatiques.

8. MAISON MÉDICALE (MM) LA PASSERELLE (LIÈGE)

lapasserelle.be

Année de fondation : 1985.

Aussi affiliée au réseau de la Fédération des Maisons médicales, La Passerelle a été la première maison médicale sur le territoire de Liège et elle a, au départ, inscrit des patients provenant de toute l'agglomération, avant que ne soient créées d'autres maisons médicales. Dès 1996, un travail de santé communautaire y est mené, prenant en compte tous les déterminants non médicaux influant de la santé (alimentation, logement, environnement, etc.) et c'est tout un groupe qui commence à réfléchir à ses besoins en santé et à travailler à l'amélioration de sa situation sanitaire. Pendant la crise du Covid, une particularité de La Passerelle, c'est sa participation à la table ronde des associations d'Outremeuse, qui a permis de mettre en évidence une série de préoccupations communes aux associations, et qui a ouvert la voie à de nouvelles collaborations.

Témoïn : Donatella Fettucci (responsable des projets de santé communautaire à La Passerelle).

Date de l'interview : 1^{er} avril 2021.

9. LA SANTÉ EN LUTTE

lasanteenlutte.org

Année de fondation : 2019.

La Santé en lutte est un mouvement qui s'est créé à la suite des grèves dans le secteur public au début de 2019. Ce mouvement se caractérise par la volonté de rassembler, de lutter contre le morcellement du secteur, et par conséquent contre le morcellement des luttes. Avec le Covid-19, qui s'est invité après la constitution de ce mouvement, les acteurs de la santé ont été confrontés au manque de matériel, mais aussi d'écoute des autorités. L'un des objectifs premiers de La Santé en lutte a été de tenir un discours alternatif au discours dominant du gouvernement et de faire remonter la réalité du terrain, rendue de plus en plus dure depuis l'accumulation, depuis des années, des mesures d'austérité. La Santé en lutte a pour volonté de rassembler professionnels et patients afin de créer un rapport de force qui s'oppose à l'ambition néolibérale de marchandiser la santé.

Témoïn : anonyme (infirmier).

Date de l'interview : 10 février 2021.

Selon ce témoin, la crise a été mal gérée en fonction de priorités économiques. Dans son interview, il explique avoir eu à cœur de tenir « un discours alternatif au discours dominant du gouvernement qui disait assurer tout », mais qui gérait le secteur de la santé en suivant les préceptes d'un management de type néolibéral :

TÉMOIN ANONYME (LA SANTÉ EN LUTTE). — « Je suis un infirmier révolté par la manière dont il doit travailler, non humaine. Je suis révolté de voir mes collègues – et moi-même – souffrir de ça. Et je trouve que c'est absolument scandaleux [...], parce que la raison là-dedans, ce n'est pas juste que nous ne sommes pas assez, la raison là-dedans c'est qu'on a décidé de ne pas investir dans les soins de santé parce qu'on veut faire rentrer des capitaux privés, parce qu'on veut désinvestir l'État, on veut détruire la Sécurité sociale, on veut faire du chiffre avec les corps, avec la maladie, on veut que les médicaments soient rentables, on veut que les soignants soient rentables, on veut que les patients soient rentables, on veut que la salle d'opération soit rentable. »

2.4. Dans le secteur social

Le secteur social a été particulièrement réactif à cette crise ! Il lui a fallu se mobiliser vite et bien, car une fois la sidération passée, les professionnels se sont rapidement aperçus que « c'était parti pour durer », et qu'il faudrait trouver dans l'urgence des solutions qui tiennent la distance.

Si l'on veut bien y être attentif, cette période inédite ou historique qui a produit sa part de difficultés, de contraintes, de malheurs, a aussi laissé une mine de richesses dont le tissu associatif a été le catalyseur. Et ce n'est pas un hasard, car le mouvement associatif tente de résister aux tendances dominantes de la société néolibérale : responsabilisation excessive des individus, inégalités, exclusions, cloisonnement, etc.

Il faut garder à l'esprit que, dans le secteur social (et nous le verrons en détail dans la troisième partie de ce texte), les publics déjà fragilisés ont été particulièrement touchés par la pandémie qui s'inscrit sur un terrain d'inégalités, non seulement de revenus, mais aussi de modes de vie. Cela ressort explicitement de l'interview de Christine Mahy du **Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) [ENCART 10]**.

Les quatre structures que nous avons contactées ont, comme dans les autres secteurs, adapté le travail aux nécessités imposées par le confinement (télétravail, permanences téléphoniques, etc.) tout en tenant compte des impératifs de chacun, le tout dans un esprit de solidarité qui ne s'est pas démenti : les équipes étaient et sont restées soudées.

Mais ce qui les a d'emblée interpellées, c'est la réaction des publics. Si, au début, plusieurs centres en lien avec la **Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale (CAIPS) [ENCART 11 PAGE SUIVANTE]** estiment que le confinement ne va pas changer grand-chose au quotidien de leurs publics, « isolés socialement, qui se déplacent très peu », ils se rendent vite compte que l'anxiété de ceux-ci monte en flèche, poussée probablement par l'avalanche des informations déversées dans les médias, et qu'ils ont du mal à maîtriser. L'isolement ne fait que renforcer cette anxiété, cet isolement qui complique l'existence des femmes menacées, lesquelles se retrouvent en permanence face aux auteurs de violence et ne peuvent sortir pour demander de l'aide. Bref, la priorité des priorités ici aussi est de maintenir à tout prix un lien avec des publics fragiles, et encore plus fragilisés par la crise.

10. RÉSEAU WALLON DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (RWLP)

www.rwlp.be

Année de fondation : 1993.

Le RWLP s'est d'abord créé en tant qu'association de fait, avec pour objectif l'interpellation du monde politique en matière de lutte contre la pauvreté, en mettant en avant la participation de la population. L'association s'est constituée en ASBL en février 2003. Aujourd'hui, le RWLP se compose de 25 associations et de partenaires qui, ensemble, travaillent sur les droits des personnes en situation de pauvreté dans le but de rendre la société wallonne plus démocratique. Le RWLP s'investit quotidiennement dans un travail participatif aux plans régional, fédéral et européen et, pour ce faire, organise des rencontres avec les autorités, les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile.

Témoin : Christine Mahy (secrétaire générale du RWLP).

Date de l'interview : 3 décembre 2020.

11. CONCERTATION DES ATELIERS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE (CAIPS)

<https://www.caips.be/>

Année de fondation : 1988.

La CAIPS est une fédération au cœur du secteur de l'économie sociale qui regroupe une centaine de centres relevant de l'action sociale et de l'insertion socioprofessionnelle. Elle représente des centres du secteur privé comme du secteur public dont l'objectif est d'aider les personnes sans emploi et précarisées à s'insérer socialement, à se former pour retrouver un emploi. L'action de la CAIPS vise à apporter de l'aide à ses membres afin qu'ils mènent au mieux leurs projets d'insertion. La CAIPS aide également à la mise en œuvre de projets et d'outils permettant la professionnalisation du personnel travaillant dans les organismes fédérés.

Témoïn : Jean-Luc Vrancken (directeur de la CAIPS).

Date de l'interview : 15 septembre 2020.

Jean-Luc Vrancken spécifie que, du point de vue de la CAIPS, il est à peu près impossible d'établir des généralités, tant les publics sont diversifiés et les situations de vie variables. Il souligne l'aggravation de la situation des sans-papiers et des SDF, mais il tient à préciser que ce sont les femmes qui ont connu les problèmes les plus aigus, soit parce qu'elles sont plus menacées, ne fût-ce que par des compagnons violents, soit parce qu'elles sont totalement bloquées à la maison en cas de fermeture des écoles. Et cependant ce sont elles, les femmes sans-papiers, les plus démunies, qui ont pris des initiatives solidaires, comme le fait de coudre des masques et d'ainsi dépanner bien des soignants et des patients.

Antoinette Corongiu du **Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE)** [ENCART 12] fait, elle aussi, des constatations similaires : la crise a particulièrement affecté les femmes en situation précaire ou sous la menace d'un compagnon violent. Leur sécurité a néanmoins pu être assurée, après une réflexion en équipe et un certain remodelage des pratiques : appel à des logements alternatifs (hôtels), mise en place de permanences ambulatoires, création d'équipes volantes, etc. Autrement dit, une grande souplesse et une adaptabilité majorée, liées aux nécessités de la pandémie. L'accueil a donc été assuré.

Christine Mahy note qu'un thème leur est particulièrement cher au RWLP : le fait que la crise s'est avérée encore plus dure à vivre pour les moins favorisés parce que les inégalités se sont révélées plus criantes, mais aussi parce que ces populations sont traitées à l'égal des plus favorisés, sans disposer pour autant des mêmes ressources qu'eux !

Enfin, au sein de l'association **La Bobine** [ENCART 13 PAGE SUIVANTE], Cécile Hoornaert et Samira Ajouaou estiment que les diverses mesures gouvernementales sont venues bloquer les ouvertures que leurs publics trouvaient dans cette association travaillant à l'intégration des personnes étrangères : quiconque venait « rechercher un lieu de rencontre pour rompre l'isolement [a été impacté] par les normes sanitaires qui appelaient à une mise à distance des personnes si pas un confinement ». Par ailleurs elles insistent, tout comme Christine Mahy, sur les inégalités face au Covid-19 provoquées par les inégalités de situation et de moyens, ainsi que sur l'anxiété croissante due à une avalanche d'informations difficiles à maîtriser.

12. COLLECTIF CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES ET L'EXCLUSION (CVFE)

www.cvfe.be

Année de fondation : 1978 (en ce qui concerne Liège).

En 1978, le CVFE a fait figure de pionnier en prenant à bras-le-corps les problèmes de violence conjugale et d'accueil des femmes victimes à une époque où il était encore communément admis que cette problématique relevait de la seule sphère privée. C'est le mouvement féministe qui a lancé le collectif, en commençant par le biais de l'éducation permanente, laquelle lui a fourni son premier agrément. Aujourd'hui, ce collectif compte cinq départements : l'éducation permanente, la crèche, le service d'insertion professionnelle, deux maisons d'accueil et d'hébergements et le département « Partenariats ».

Témoïn : Antoinette Corongiu (directrice générale du CVFE).

Date de l'interview : 28 octobre 2020.

13. LA BOBINE

Année de fondation : 1991.

La Bobine est une ASBL dont l'action s'étend sur les quartiers de Droxhe et Bressoux-Bas à Liège. Son objectif principal est de favoriser l'intégration de familles migrantes ou non au niveau social, professionnel, culturel et scolaire. Son idéologie repose sur trois valeurs : la laïcité, l'émancipation et la justice sociale. La Bobine œuvre donc à l'avènement d'une société démocratique, égalitaire et solidaire. Son action repose sur l'accueil et l'accompagnement de son public dans cinq secteurs : alphabétisation, petite enfance, service d'insertion sociale (SIS), secteurs « Familles et quartier » et « Permanences sociales ».

Témoins : Cécile Hoornaert (directrice de La Bobine) et Samira Ajouaou (coordinatrice pédagogique).

Date de l'interview : 21 avril 2021.

2.5. Du côté des initiatives citoyennes

Les initiatives citoyennes qu'il nous a été donné de rencontrer naissent soit d'une association existante, soit du fait de militants engagés autour de combats ou de revendications identiques. Force est de reconnaître que les initiatives nées indépendamment de toute structure et mues par de simples citoyens sont à tout le moins peu visibles ! On sait cependant qu'elles ont existé et se sont montrées redoutablement efficaces lors des inondations de juillet 2021. Nous avons eu accès à des mouvements tout neufs, certes, cependant portés par des acteurs ayant entretenu des liens préalables avec le monde associatif.

La **Brigade de solidarité populaire de Liège [ENCART 14]** met en route des collectes et distributions de nourriture et de matériel anti-Covid. Elle fonctionne clairement sur le mode de l'auto-organisation : « chaque personne, selon ses compétences personnelles, agit au nom de la brigade, mais de manière autonome, donc pas besoin de structure, de chef et de décisions qui viennent d'en haut ». Forte du slogan « seul le peuple sauve le peuple », la Brigade estime que « l'entraide doit redevenir quelque chose de politique », qui se base sur un discours critique envers l'État qui se montre, selon Sébastien Boutet, particulièrement indifférent au sort des pauvres. La Brigade prend part aussi à des actions de contestation contre les mesures imposées par les autorités, contre les expulsions, les amendes administratives Covid, etc.

Le **projet « Masques solidaires » [ENCART 15 PAGE SUIVANTE]** a démarré au tout début du premier confinement. La première préoccupation est de donner une source de revenus à des femmes sans-papiers. Les participantes adhèrent avec enthousiasme à l'idée de confectionner des masques de protection qu'elles distribuent gratuitement aux Liégeois et Liégeoises, se montrant solidaires de la population. Le groupe a rapidement reçu de nombreux soutiens : dons de tissus, découpe, couture, livraisons, garde des enfants durant la confection, etc. La démarche est originale dans la mesure où ce sont des personnes défavorisées elles-mêmes qui, avec l'aide d'associations, portent un geste de solidarité envers la population.

14. BRIGADE DE SOLIDARITÉ POPULAIRE DE LIÈGE

www.facebook.com/BSPLiege/

Année de fondation : 2020.

Se revendiquant du mouvement autonome (prônant l'autonomie par rapport au capitalisme, à l'État, aux syndicats, etc.), les Brigades de solidarité populaire forment un réseau international. Selon leurs propres déclarations, « les Brigades de Solidarité sont un réseau de groupes d'aide mutuelle auto-organisés agissant pour une autodéfense pour le peuple par le peuple ». La brigade de Liège, initiée entre autres par Sébastien Boutet, se concentre sur l'action antifasciste et est fortement impliquée dans l'aide au logement (collectif Entre-murs, Entre-Mondes). Lors du confinement, elle décide de développer un système d'aide alimentaire.

Témoignage : Sébastien Boutet.

Date de l'interview : 5 mars 2021.

Pour finir, le collectif **Sortir du bois** [ENCART 16 PAGE SUIVANTE] est issu de l'initiative de personnes déjà engagées, par exemple dans l'aide aux migrants. Comme tous les publics défavorisés, les SDF ont ressenti cruellement les effets dévastateurs de la crise sanitaire. Ne plus pouvoir faire la manche en ville, rester confinés dans un non-espace de vie : toutes ces contraintes nouvelles rendaient leur quotidien encore plus insupportable que d'habitude. Toutes et tous ont besoin de nourriture et de protection, mais parfois aussi de bière ou de cannabis, ce que le collectif leur a fourni. En effet, l'association n'était pas dans une posture de moralisation, mais dans l'aide concrète, en respectant les besoins de ces personnes précarisées et en agissant en faveur de leur dignité, notamment en leur garantissant une certaine hygiène. Le collectif a lancé des appels pour répondre aux divers besoins de cette population, tentant de nouer des relations de confiance avec ses protégés, coordonnant les initiatives, contactant les autorités, etc. Il peut également compter sur l'aide de bénévoles pour distribuer, cuisiner, apporter des matières premières et du matériel, mettre en place des actions de vente des produits fabriqués au logo de Sortir du bois.

15. PROJET « MASQUES SOLIDAIRES »

tinyurl.com/Facebook-ATEMOS

Année de fondation : 2020.

La situation administrative et matérielle des femmes sans-papiers s'aggrave avec le Covid-19 et interpelle les Ateliers du monde solidaire (ATEMOS), initiative émanant de l'École des Solidarités et proche de la FGTB, coorganisée par Le Monde des Possibles, Promotion et Culture ainsi que le CEPAG. Elle regroupe des personnes avec et sans-papiers désireuses de valoriser leurs compétences au service de la communauté : cuisine, couture, logistique, bâtiment, mécanique... Ces femmes se lancent dans le projet « Masques solidaires » le 15 mars 2020, soit au tout début du premier confinement. Leur action a été rendue possible grâce à un véritable réseau : à l'École des Solidarités au départ, se joignent Arsenic2, le Centre d'action laïque (CAL) de la province de Liège et l'ASBL La Bobine, ainsi que les Femmes prévoyantes socialistes (FPS, aujourd'hui Soralia).

Témoignage : Rosario Marmol Perez (membre d'ATEMOS et animatrice politique et culturelle à l'ASBL La Cible).

Date de l'interview : 4 janvier 2021.

16. SORTIR DU BOIS

www.sortirdubois.org

Année de fondation : 2020.

Sortir du bois est une association de fait issue de l'initiative de personnes compétentes et déjà engagées dans l'aide aux migrants. Elle a été créée en réponse aux difficultés dues au confinement, principalement pour les personnes sans domicile fixe des Coteaux de la Citadelle (Liège) : ces derniers ne pouvant plus faire la manche en ville, il fallait les maintenir sur place, leur apporter l'indispensable (nourriture et protection), les mettre à l'abri de l'épidémie, mais aussi éviter qu'ils représentent un risque sanitaire pour les autres citoyens. Ce public est constitué de SDF, certes, mais aussi de migrants. 500 à 600 personnes se mobiliseront pour les aider pendant le confinement. L'association continue son combat pour le droit au logement et sa recherche de solutions accessibles.

Témoignage : Sophie Bodarwé (au moment de l'interview, chargée de projet à la Fédération des maisons médicales) et Philippe Mercenier (Collectif wallon d'aide aux réfugiés).

Date de l'interview : 19 novembre 2020.

3. L'engagement associatif ou citoyen en temps de Covid-19 : quelles observations, quels modes d'action, quelles solutions ?

Les seize interviews que nous avons menées au sein du secteur associatif ou auprès de collectifs se sont avérées très riches et les thématiques abordées sont aussi nombreuses que diverses. Cependant, quand nous avons décortiqué leur contenu, nous avons remarqué que certains fils rouges ressortaient. Comme nous l'avons déjà évoqué en introduction, ces fils rouges sont au nombre de trois et concernent en particulier les **inégalités**, les **mécanismes de solidarité/de créativité**, ainsi que la **dimension politique des actions menées** (rapport avec les autorités et les responsables politiques, émergence de revendications, etc.). Dans cette partie, nous allons revenir en détail sur chacun de ces trois fils rouges, en donnant prioritairement la parole à nos témoins à travers un ensemble d'extraits significatifs. Nous présenterons également à plusieurs reprises nos propres interrogations, épaulées dans notre démarche par des articles de presse ou des textes rédigés par des observateurs de l'actualité politique, comme le CRISP⁸.

3.1. Les inégalités

3.1.1. Avant de donner la parole aux témoins, quelques observations générales

Lors des réunions mises en place dans le cadre de cette recherche participative ont émergé des questionnements sur la gestion de cette crise inédite. Si des mesures gouvernementales ont été prises immédiatement, quel public visaient-elles ? Visaient-elles tout le monde de la même façon ? Les mesures gouvernementales ont-elles pris en compte la question des inégalités ? Comment les aides de l'État furent-elles déterminées ? Quel fut le rôle des lobbies durant la crise sanitaire ? Et quel fut le rôle des médias ?

Si le gouvernement a adopté des mesures en matière de santé et en matière économique dès mars 2020, il nous est apparu que l'inégalité la plus criante, celle face au logement, n'était pas prise en compte. Nous avons aussi vu le monde culturel – qui pourtant tentait désespérément de se faire entendre – relégué tout au bout de la chaîne des priorités. Nous avons vu les sans-papiers, les précaires, les personnes à la santé mentale fragile, les vieux, les jeunes, les femmes, etc., négligés devant l'urgence sanitaire.

Pourtant, de nombreuses cartes blanches et interventions, dans *Le Soir* et *De Standaard* notamment, ont tiré la sonnette d'alarme dès le lendemain de la décision du confinement. Énormément d'associations ou de collectifs ont dénoncé la situation et fait des propositions plus ou moins suivies d'effets. Citons, dans le journal *Le Soir*, une carte blanche « L'appel des pauvres et des précaires face au coronavirus⁹ » (19 mars 2020), au deuxième jour du confinement, et une autre (1^{er} avril 2020), signée par un large groupe de personnes particulièrement hétérogène, représentants de syndicats, mutuelles et mouvements associatifs, journalistes, réalisateurs, chercheurs, artistes et travailleurs au sein d'ONG diverses : « Gérer l'urgence... puis réinventer l'avenir¹⁰ ».

QUELQUES CHIFFRES...

En Belgique, selon une enquête de 2021 menée par l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC 2021), il s'avère que 13,1 % de la population connaissent un risque de pauvreté si on se base sur le revenu ; 6,3 % de la population souffrent de privation matérielle sévère (10,2 % si l'on se base sur le nouvel indicateur de privation matérielle et sociale) et 11,9 % de la population entre 0 et 59 ans vivent dans un ménage à très faible intensité de travail. La valeur de l'indicateur européen « risque de pauvreté ou exclusion sociale » (AROP) pour la Belgique s'élève à 19,3 %. Il s'agit des personnes confrontées à au moins une des trois situations visées ci-dessus. Cela concerne 2 199 000 personnes ! La pauvreté subjective est un indicateur intéressant, complémentaire aux indicateurs plus objectifs. Selon l'enquête EU-SILC 2021 toujours, 15,4 % de la population belge indiquent avoir des difficultés ou de grandes difficultés à s'en sortir. Par opposition, alors que les pauvres s'appauvrissent de plus en plus, les riches, eux, continuent à s'enrichir. D'où le sentiment grandissant d'injustice et le danger pour la démocratie. Il paraît clair que si on ne vient pas au secours des personnes en difficulté économique, sociale ou psychologique, on s'expose à l'élargissement des fractures sociales.

Les chiffres utilisés tant au niveau belge qu'europeen permettant de mesurer la pauvreté et l'exclusion sociale proviennent de l'enquête EU-SILC (*European Union – Statistics on Income and Living Conditions* ou *Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie*). Cette enquête est organisée pour la Belgique par Statbel, <https://tinyurl.com/rppcxrcm>.

⁸ Centre de recherche et d'information sociopolitiques, www.crisp.be.

⁹ « L'appel des pauvres et des précaires face au coronavirus », *Le Soir*, 19 mars 2020, [En ligne] <https://tinyurl.com/mpikdzwy>.

¹⁰ « Gérer l'urgence... puis réinventer l'avenir », *Le Soir*, 1^{er} avril 2020, [En ligne] <https://tinyurl.com/mvct394j>.

La crise du Covid-19 a particulièrement mis en lumière les inégalités sociales et les a même accentuées. Elles étaient préexistantes, conséquences de crises structurelles provoquées par les choix politiques et économiques de gouvernements successifs menant des politiques de type néolibéral qui entraînent la dissolution progressive de l'État social¹¹. La crise n'est pas que sanitaire¹². On assiste à l'accentuation de ces inégalités du fait de la crise du logement, la déstructuration du travail, l'éclatement de la Sécurité sociale, le déficit de la redistribution des revenus, la fiscalité injuste, la médecine à deux vitesses, l'école discriminante, etc. Ces inégalités sont aggravées du fait que certains groupes sociaux sont oubliés par le monde politique. Ajoutons à ce constat que le confinement a introduit ou donné de l'importance à de nouveaux types d'inégalités, comme la fracture numérique ou la possibilité (ou non) du télétravail, qui peuvent recouper et redoubler les inégalités existantes¹³.

3.1.2. Ce que les témoins disent des inégalités

Au travers des seize interviews effectuées, il a été possible de repérer au moins septante fois une évocation explicite des inégalités, développée avec plus ou moins de complexité selon le profil de la personne interviewée, son champ d'action et son degré d'implication. Le secteur associatif était de fait en première ligne du travail social durant la pandémie, que ce soient les maisons de jeunes (MJ), les maisons médicales (MM), les centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), les écoles, les troupes théâtrales et, évidemment, le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP). Tous les témoins parlent des inégalités vécues dans la population. Cette première constatation nous invite à approfondir le sujet : que s'est-il passé pendant la crise sanitaire sur ce plan ? De quelles difficultés et de quelles réflexions nous font part les acteurs de première ligne à ce sujet ? Selon nos témoins, la crise n'a fait que révéler les injustices et inégalités déjà existantes dans notre société. La présidente du RWLP l'énonce clairement :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Ce Covid, il atterrit sur un terrain d'inégalité, même si nous sommes dans un pays où heureusement la Sécurité sociale existe. Ce ne sont pas que des inégalités salariales. Les inégalités en matière de logement, d'accès à la santé, de services à la petite enfance, etc., restent des réalités quand même extrêmement intenses chez nous. Alors forcément, toutes les mesures qui sont prises pour essayer de juguler cette crise sanitaire provoquent de l'inégalité en surplus, et ce pour deux raisons. La première, c'est qu'il y a un ralentissement ou un arrêt de toute une série de services, ou une transformation de ces services dans du distanciel, dans moins de contacts humains, ce qui est préjudiciable à un ensemble de gens qui étaient déjà en difficulté. [...] La deuxième raison, c'est qu'évidemment, un arrêt subit comme au moment du premier confinement entraîne nécessairement une perte de revenu très large. Au début de la crise, la perte de revenu est d'abord massive chez l'indépendant qui a fermé sa boutique, chez le salarié qui perd son emploi dont l'entreprise a dû fermer, etc. »

Bien des gens passent entre les mailles du filet des aides organisées par le gouvernement fédéral. Et l'injustice est ressentie par beaucoup :

DONATELLA FETTUCCI (MAISON MÉDICALE LA PASSERELLE). — « Toutes les mesures ont été prises en tenant compte d'une élite, et non de la société réelle et de ce que vivent réellement les gens. À partir de là, pour moi, c'est déjà antidémocratique parce qu'on ne tient pas compte des difficultés de toute la population, mais bien d'une population spécifique. »

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « La grande injustice actuelle a quand même été vécue tout le temps – et c'est quand même une caractéristique de la crise – par le fait que le politique s'est toujours adressé à la population comme si elle était uniforme, comme si c'était – c'est une caricature, hein – deux parents, deux enfants, une maison quatre façades, un jardin ou une grande terrasse, une connexion Internet et une chambre pour chacun. Or, le pourcentage de population qui ne se trouve pas dans cette condition-là est énorme, et ce pourcentage de population ne s'est pas senti reconnu dans tout ce qui a été annoncé. »

¹¹ « Néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, [En ligne] <https://www.monde-diplomatique.fr/index/sujet/neoliberalisme>.

¹² On se reportera avec intérêt au *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2457-2458, mars-mai 2020 : *Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19*.

¹³ Sur ce sujet, on lira le *Rapport sur les inégalités en France, édition 2021*, sous la direction d'Anne BRUNNER et Louis MAURIN, Observatoire des inégalités, juin 2021, [En ligne] <https://www.inegalites.fr/Crise-sanitaire-et-inegalites-un-premier-bilan>.

Dans les centres de réinsertion sociale et professionnelle comme la Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale (CAIPS), on a affaire à un public isolé socialement qui subit la crise de plein fouet :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « On a affaire à un public isolé socialement, qui se déplace très peu, qui a très peu de contacts. Et le confinement n'a pas modifié grandement leur mode de vie. Le problème de la contamination les concerne peu et modifie très peu de choses. En même temps et de façon tout à fait contradictoire par rapport à ces propos, ont émergé aussi de nombreux témoignages qui allaient plutôt dans le sens d'une très grande anxiété, d'une très grande angoisse d'une bonne partie de ces publics, sans doute avant tout inquiétés par les médias et leur difficulté de maîtrise, de compréhension des informations qui leur étaient données. Si bien que ces personnes étaient dans une situation de quasi-reclus et de perte de repères en raison de l'anxiété à la fois collective et individuelle qui les gagnait. Encore un autre exemple contradictoire : je parlais de publics isolés socialement, mais il n'en va pas du tout de même pour les publics qui forment des familles importantes. Notamment, on voit des personnes d'origine étrangère qui sont confinées dans des lieux à la limite de l'insalubrité, avec beaucoup de proximité, et où le confinement s'est avéré vraiment très difficile à vivre et source aussi de contamination. »

L'impact psychologique et émotionnel est très souvent souligné :

ROSARIO MARMOL PEREZ (PROJET « MASQUES SOLIDAIRES »). — « Je pense que le plus gros risque pour la majorité de la population n'est pas de mourir du virus, mais c'est de mourir, de s'éteindre à cause de la perte de repères et la perte d'espoir du collectif. On est contraints tous et toutes de s'envisager à travers nos lieux d'actions, nos structures, nos secteurs d'activités, nos centrales syndicales professionnelles, etc. Et c'est bien normal, parce que le bouleversement est tellement conséquent qu'il faut protéger les travailleurs, les travailleuses, qu'il faut se protéger entre nous à l'échelle individuelle et puis collective. [...] Tous ces applaudissements, toutes ces manifestations de soutien au personnel soignant¹⁴ expriment finalement aujourd'hui une crise, qui n'est pas la crise du Covid : c'est la crise de l'abandon par les pouvoirs politiques. Et sans doute que le personnel soignant aujourd'hui se révèle à nous parce qu'on est contraints de comprendre la nécessité d'avoir des soins de santé financés par la collectivité, forts, qui protègent tout le monde. »

La crise a mis en évidence les vulnérabilités plus grandes de certains publics. Les jeunes et les femmes, plus encore dans les milieux peu favorisés, sont de ceux-là. C'est sur eux que nous allons à présent focaliser notre attention. Nous y ajouterons un petit complément concernant le télétravail qui fut pour les hommes et les femmes une disposition aggravant les inégalités.

3.1.2.1. Les inégalités exacerbées chez les jeunes

Le confinement, l'isolement, le repli familial, la solitude malgré les moyens de communication, tout cela entame la santé mentale des jeunes. Mais être enfermé dans une maison avec jardin ou un grand appartement confortable, avoir une chambre à soi, des parents attentifs, de l'aide pour le travail scolaire, cela n'est pas donné à tout le monde.

Être confinés, pour les jeunes qui fréquentent d'habitude les maisons des jeunes, s'avère très compliqué, voire destructeur. Ces jeunes qui sont confinés dans des maisons ou des appartements trop petits avec des familles trop nombreuses pour l'espace disponible, sans espace personnel, sans autre possibilité que la rue, ont souffert plus encore.

¹⁴ En Belgique notamment, le premier confinement du printemps 2020 était marqué par de nombreux témoignages de soutien au personnel soignant, dont des applaudissements aux fenêtres en soirée.

Même les activités culturelles ou les cours en ligne sont difficiles à mettre en œuvre, comme en témoigne la coordinatrice-animatrice de la maison de jeunes (MJ) de Saint-Nicolas :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « On se pose beaucoup de questions par rapport aux discriminations que ça engendre parce qu'on en produit forcément en utilisant les outils numériques de visioconférence. [Dans le cadre d'un atelier de danse en ligne proposé par les animateurs,] certains jeunes n'ont absolument pas une pièce pour danser tout seuls : en général, ils n'ont pas une chambre pour eux tout seuls. D'autres sont gênés par le décor qu'il y a derrière, de montrer l'intérieur de leur maison, leur intimité, parce qu'ils vivent dans des situations familiales difficiles ; pour d'autres, ce n'est pas possible parce que ça crie partout. Donc on en exclut certains, chose que l'on ne veut absolument pas faire. Et donc dilemme, encore une fois : est-ce que l'on continue dans ces conditions-là ? Mais c'est déjà trop pour nous, donc on va essayer de proposer d'autres choses : que ceux qui ne savent pas le faire chez eux, pour toutes ces raisons, puissent éventuellement suivre le cours en ligne depuis la maison de jeunes, pour ne pas être handicapés par le contexte matériel et familial qui les entoure. Les objectifs de ces ateliers, c'est bien sûr de garder le lien. »

Comment dès lors garder le lien avec eux ? Il faut beaucoup d'efforts de la part des professionnels :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « Les discriminations sont toujours là, et sont sans doute aussi exacerbées avec l'image que les médias peuvent renvoyer d'eux, avec leurs incivilités. J'imagine qu'ils se prennent aussi des remarques, qu'ils continuent à être montrés du doigt parce qu'ils n'ont pas de masque, etc. [...] Ce qui prend énormément de temps en fait avec les réseaux sociaux, ce sont les rappels : les jeunes, ils ont beau être équipés de GSM avec des agendas, avec des alarmes, avec des bazars, mes collègues passent un temps fou à rappeler : "Demain, atelier boxe", etc. Du coup, on se retrouve avec un temps incroyable pour essayer de les mobiliser, pour qu'ils viennent tous au même moment. »

Dans cette maison de jeunes de la périphérie liégeoise, on s'interroge. Les discriminations sont exacerbées par l'image négative que les médias renvoient. Comment avoir une bonne image de soi dans ce contexte ? Comment œuvrer à la réassurance des jeunes, comment faire en sorte qu'ils puissent entrer dans une démarche collective ?

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « Il faut peut-être un retour à soi pour, à un moment donné, arriver à être plus juste dans l'extériorité. C'est très cohérent par rapport à l'état de santé mentale qu'on peut constater chez les jeunes qui fréquentent la MJ. Il n'y en a pas un qui a de l'estime pour lui. Ils nous renvoient souvent qu'ils sont des merdes, que l'école les a cassés, que les parents les ont cassés, qu'ils ont peur de rater, qu'ils vont rater de toute façon. Or, pour être bien avec l'autre, il faut d'abord être bien avec soi. [...] Nous, on a envie que les jeunes soient suffisamment bien ici pour pouvoir être empathiques. Parce que parfois, ils sont tellement dans des difficultés personnelles, ils sont tellement peu valorisés, ils ont tellement peu d'estime pour eux qu'ils ont vraiment du mal à entrer en empathie avec l'autre, à s'indigner. Ils peuvent être en colère par rapport aux injustices qu'ils vivent eux, mais rencontrer la colère d'un autre qui vit une injustice pour la faire sienne, et se battre avec, c'est un autre chemin. »

Au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Christine Mahy se questionne aussi : comment ces jeunes peuvent-ils aller bien quand ils sont pointés du doigt comme étant colporteurs de la crise sanitaire ?

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Ils sont pointés du doigt comme étant responsables de colporter la crise, avec une injustice terrible. On dit "les jeunes" comme s'il y avait une seule sorte de jeunes, alors qu'à nouveau il y a des vies variables. Ce n'est pas la même chose de vivre sur un campus que dans son quartier en n'allant plus à l'école secondaire ; en ayant des espaces verts ou pas, etc. Il y a plein de jeunes, encore aujourd'hui, qui participent à plein de projets à caractère solidaire dans leur quartier. Ça a été vu, mais assez peu parce que le discours "macro" était de pointer du doigt. Je pense qu'ils morflent un max. Et donc nous, on essaye de travailler avec les chargés de prévention d'aide à la jeunesse pour eux, avec eux : activer, développer, concerter, et influencer la décision politique, etc. Par rapport aux jeunes, c'est pas simple. »

Pour les jeunes à l'école, rien n'est simple non plus. Les professeurs eux aussi doivent faire beaucoup, ne serait-ce que pour garder le lien :

CARINE BROOS (ATHÉNÉE DE WAHA). — « Les élèves étaient aussi perdus, et contrairement à ce qu'on croit, la génération Internet est surtout formée aux réseaux sociaux. Du coup, les élèves eux-mêmes avaient beaucoup de difficultés à télécharger sur la plateforme et à communiquer avec nous. Donc, il y a eu un décrochage scolaire énorme. Et là, on a vu une fracture sociale très visible parce qu'il y avait d'un côté les élèves qui avaient tout le matériel et des parents qui pouvaient leur expliquer comment se servir du matériel, et de l'autre ceux qui soit n'avaient pas de matériel, soit avaient du matériel, mais pas d'explications chez eux. Donc, ça a été très compliqué. [...] Le problème est que certains élèves à mon sens n'ont pas osé signaler qu'ils n'avaient pas de matériel, parce que c'était quand même difficile d'aller signaler qu'on n'a rien chez soi. »

Les travailleuses de l'ASBL La Bobine, dans le quartier de Bressoux-Droixhe, soulignent quant à elles le fait que les parents sont éreintés :

SAMIRA AJOUAOU (LA BOBINE). — « Les parents nous ont informés du fait qu'ils étaient très fatigués parce qu'il était compliqué pour eux de gérer le quotidien à la maison, d'être l'enseignant de leur enfant ne maîtrisant pas la langue française et de s'occuper des petits bouts dans des logements assez exigus. Donc voilà : en tout cas, on a pu entendre une fatigue parentale. »

Et il semble que vivre sa vie de jeune en temps de crise sanitaire, ce soit encore plus difficile pour les filles que pour les garçons, selon le témoignage récolté pour la commune de Saint-Nicolas :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « Mais je vois que ça provoque plus d'angoisse chez les filles, notamment ici au niveau de la maison de jeunes. Ce sont des grosses généralités à deux balles, mais ce qu'on constate avec le public qu'on a, avec lequel on travaille, dans le contexte dans lequel on travaille et dans la commune dans laquelle on est, c'est que les filles ont un lien avec l'école qui est plus "tracassé" au départ déjà. Et donc, le fait d'être isolées, dans les maisons, confrontées seules face à leurs études, ça provoque beaucoup plus d'angoisse chez elles. Il y a beaucoup plus de filles qui nous appellent en disant qu'elles ont peur de rater que de mecs. [...] Les garçons sont déjà au départ plus à l'extérieur, ils sont dans la rue, ici, toute l'année depuis toujours, ils traînent dans la rue. Les filles peuvent déjà moins faire ça. Et donc, avec le confinement, elles pouvaient parfois sortir et venir à la maison des jeunes parce que les parents nous connaissent, parce qu'ils ont confiance, parce que c'est un endroit fermé, avec des animateurs, etc. Là où les garçons pendant le Covid-19 continuent à aller jouer au foot sur l'agora, les filles, elles, sont chez elles, parce que les parents ne sont pas rassurés de les savoir dans la rue. Et donc du coup, elles sont d'autant plus enfermées. »

3.1.2.2. Les inégalités démultipliées pour les femmes

La crise sanitaire a aussi eu un effet démultiplicateur sur les inégalités de genre. Les femmes sont parmi les premières touchées par les impacts économiques de la crise engendrée par la pandémie de Covid-19, du fait de leur surreprésentation dans les métiers les plus précaires. Elles étaient déjà les premières victimes des inégalités et de la pauvreté dans le « monde d'avant ». Une injustice aujourd'hui d'autant plus criante qu'elles ont été en première ligne de la réponse à la crise sanitaire, occupant plus de deux tiers des emplois dans le secteur des soins.

Les femmes et les hommes sont toutes et tous touchés par les mesures sanitaires, mais les femmes le sont plus spécifiquement et à des degrés divers. En couple ou seules avec des enfants, parfois dans des espaces confinés, avec des charges professionnelles et d'entretien du ménage, la responsabilité de la scolarisation des enfants, quelquefois avec une perte de revenus, certaines se trouvent en difficulté matérielle, mais aussi sociale et psychologique.

Voici ce qu'en dit une interviewée, membre de la compagnie théâtrale Espèces de..., qui travaille avec des femmes et des hommes qui ont dû quitter leur pays :

MARTINE LÉONET (C^{IE} ESPÈCES DE...). — « En tout cas, au début de la pandémie, avant mars 2020, les femmes surtout arrivaient avec une angoisse de mort et nous on n'était pas du tout là-dedans à ce moment-là. On disait plutôt : "Allez, reprenons les choses !" [...] Elles arrivaient toutes avec cette peur, parce qu'elles étaient seules. Elles n'avaient que très peu de liens avec l'extérieur. L'extérieur, cela pouvait être parfois la famille, mais parfois, elles étaient sans famille, elles étaient vraiment seules. Et "Le petit soleil", la formation qu'elles suivaient, c'était leur seul bol d'air, le seul ! Elles avaient l'occasion de pouvoir prendre un peu de recul avec la situation, de revoir des gens, pour faire redescendre leur angoisse. Et à chaque fois, quand elles revenaient à l'atelier théâtre, les quelques fois où je les ai vues avant l'arrêt, on essayait d'analyser la situation, on essayait de se dire : "Allez les gars, on essaye d'être ici ensemble, on prend les mesures de sécurité, on s'écarte, on aère, on va le plus possible dehors, mais on le fait, on avance !" Et ça leur faisait un bien fou ! Elles, elles étaient seules avec ces terreurs et ces peurs. Et puis, cette "chose" [le Covid-19] nous a rattrapées. Je me demande où elles sont aujourd'hui et comment elles survivent à ça, alors qu'elles étaient déjà dans une angoisse de mort. Parce qu'il y en a qui ont quitté leur pays avec cette angoisse. Comment vont-elles se poser, ces femmes toutes seules chez elles avec ces angoisses qui viennent de partout ? Sans compter ces traumatismes qui ne sont pas finis et leur solitude. C'était un groupe mixte, mais les hommes en tout cas me parlaient un peu moins de ça. »

Il est vrai que l'on parle peu des angoisses des femmes. Certaines en particulier sont plus touchées. Elles se retrouvent enfermées dans leur maison ou leur appartement avec des maris ou des compagnons qui se montrent parfois agressifs et violents. Ainsi, on a pu mesurer que les contrôles exercés sur les jeunes femmes, phénomène qui n'est pas spécifique à la période de pandémie, pouvaient être plus importants qu'on ne le soupçonnait. La directrice du Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE) en témoigne :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « On se rend compte que, même dans leurs relations affectives, de plus en plus de jeunes femmes déposent qu'elles subissent des formes de contrôle assez important, et le contrôle s'exerce surtout à travers Facebook. Ce sont des formes de violences. Et il y a tout un travail qui doit être fait avec les jeunes en matière de prévention et de sensibilisation. À savoir que la question de la domination et du contrôle, ça commence comme ça : c'est quand on regarde les messages que sa copine a reçus, c'est quand on interdit à sa copine de fréquenter telle ou telle fille, ou tel ou tel garçon ; c'est quand on isole. »

S'ajoute à ce constat le fait que les services prévus habituellement pour venir en aide aux personnes victimes de violence étaient dans l'impossibilité de travailler en raison de la pandémie :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « Le public pour lequel on a travaillé, c'est un public qui s'est retrouvé également confiné, sans possibilité d'entrer en contact avec nos services, parce que les auteurs étaient non-stop à la maison, avec pratiquement une impossibilité pour les victimes de se rendre à la police, dans des hôpitaux, dans les associations. On observe aussi une recrudescence nette de la problématique, avec des situations d'extrême urgence, où effectivement quand les femmes arrivaient à fuir, c'était globalement une obligation pour les associations de les héberger. Or, durant le confinement, certaines maisons d'accueil ont fermé leurs portes parce qu'on ne pouvait pas les ouvrir dans le respect des règles gouvernementales. »

L'enfermement est tel qu'il faut inventer des moyens pour permettre aux femmes de communiquer leur détresse. Le directeur de la Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale fait état d'initiatives prises dans des associations conscientes du problème :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Le centre qui s'adresse à un public de femmes éloignées de l'emploi nous a alertés sur le fait qu'il y avait une réelle recrudescence des violences conjugales, et certains centres ont organisé des suivis à distance improvisés. Par exemple, le centre Retravailler, lié aux Femmes prévoyantes socialistes, m'expliquait qu'ils avaient mis en place un système de communication "discret" avec certaines femmes en grande difficulté. Vu que les intervenants étaient dans l'incapacité de communiquer directement avec les femmes par le fait qu'elles étaient sous la haute surveillance de leur compagnon, celles-ci s'arrangeaient pour laisser des messages à la librairie. Quand la stagiaire se rendait à la librairie sous le prétexte d'acheter quoi que ce soit, elles pouvaient faire passer un message, en lire un et communiquer par ce biais-là. »

Beaucoup de travailleurs considérés comme « non essentiels » avant la pandémie sont des travailleuses. D'invisibles, elles sont apparues comme essentielles : les infirmières, les caissières des grands magasins, les femmes d'ouvrage, etc. On a mesuré soudain que tous les secteurs sanitaires et éducatifs étaient majoritairement tenus par des femmes, souvent moins bien payées que des hommes, plus souvent à temps partiel, plus souvent placées en chômage technique.

En outre, pour ces travailleuses, toutes les fonctions traditionnellement le plus souvent dévolues aux femmes ont encore pesé davantage sur leurs épaules : la prise en charge de l'intendance familiale, mais aussi scolaire et extrascolaire pour les enfants, les soins aux personnes âgées, aux handicapés, etc. La répartition des tâches entre les hommes et les femmes est apparue comme fortement inégalitaire. Ajoutons que, statistiquement parlant, les familles monoparentales sont plus souvent le fait des femmes. La directrice du CVFE note ainsi :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « On s'aperçoit de l'importance du rôle des femmes dans notre société, du rôle qu'elles jouent, de tout ce qu'elles ont à porter sur leurs épaules. [...] Toutes ces fonctions qui sont "dévolues aux femmes traditionnellement", c'est cela qu'il faut changer dans les mentalités. Beaucoup d'hommes pourraient le faire demain. Cette crise sanitaire, elle, met l'accent sur les métiers qui touchent à la santé, à l'accompagnement des personnes du troisième âge et ce sont des secteurs qui ont été pendant des années plus que niés complètement par les politiques. Les coupes budgétaires sur ces secteurs ont été importantes pendant les trente dernières années. C'est sur ces secteurs que l'on a rogné des économies. Et aujourd'hui, la crise sanitaire remet à l'avant-scène tous ces métiers, leur importance dans la socialisation et dans le maintien du lien social. Leur impact social est éminemment important. »

3.1.2.3. Le télétravail, une autre source d'inégalité

Outre le fait qu'il s'est pour beaucoup avéré très difficile à supporter par certains sur le plan mental – notamment en raison de l'effacement de la séparation entre travail et espace privé –, le télétravail fut difficile à assumer sur le plan matériel. Là encore, les conditions de travail sont loin d'être égalitaires et créent des tensions entre les employeurs et les travailleurs, ainsi que parfois entre les travailleurs eux-mêmes, en fonction de leurs situations : les espaces de travail à la maison, la présence d'enfants ou non, etc. Ainsi, à la maison de jeunes de Saint-Nicolas par exemple, le télétravail a été instauré au sein de l'équipe, mais avec beaucoup de solidarité, de soutien et de compréhension quant aux réalités de vie de chaque travailleur :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « Le télétravail a amené pas mal de réflexions, de tensions aussi à certains moments et puis, beaucoup de solidarité aussi, de soutien entre nous, avec des réflexions comme : "ben non, t'as des enfants, le télétravail c'est pas possible, je comprends, ne t'inquiète pas, reprends...", "moi je suis célibataire", "moi je suis en couple, mais j'ai pas d'enfants et du coup, j'ai le temps de le faire"... Donc vraiment, un bel élan, une belle énergie entre collègues. »

Certains se retrouvent chez eux sans outils professionnels, du moins au cours des premiers mois. Souvent, aucun équipement n'est prévu par l'employeur, qu'il soit public ou privé. C'est le règne de la débrouille :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « J'ai été assez ahurie de découvrir que dans le monde du travail, y compris dans certains services publics, les gens ne sont pas outillés. Je connais une personne qui a une fonction au niveau fédéral, dans une administration, qui doit effectuer des paiements à des gens, qui est en télétravail, sans outils professionnels. C'est parce que cette personne a à cœur de faire son travail qu'elle dit : "Moi, je veux pas laisser tomber les gens", mais son employeur ne l'a pas équipé. Donc, elle le fait sur ses propres outils. [...] On peut retrouver ce type de situation pour partie dans le service public, pour partie dans des CPAS, pour partie dans de l'associatif. Comme quoi, les inégalités en lien avec la fracture numérique sont aussi dans le champ du monde du travail. Tout le monde n'est pas équipé de la même façon, tous les employeurs ne se disent pas que si vous êtes huit heures par jour devant l'ordinateur à devoir parler, il faut que vous ayez un casque, il faut que vous ayez ceci ou cela, etc. »

Beaucoup ont dû dépenser de l'argent pour pouvoir travailler pendant la pandémie, alors que certains n'ont pourtant que de faibles revenus. Les primes octroyées par un petit nombre d'employeurs ont été minimales et loin de couvrir les frais d'électricité, d'équipement informatique, de chauffage, etc.

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Il y a des travailleurs aujourd'hui qui dépensent de l'argent pour pouvoir télétravailler alors qu'ils ont un petit revenu. [...] J'ai entendu l'autre jour à la TV – ou je l'ai lu dans le journal ? – le pourcentage d'employeurs qui donnent une compensation pour le télétravail, qui peut aller de 20 euros à 129 ou 130 euros par mois, je pense. J'ai entendu que le pourcentage d'employeurs qui l'accordaient n'était pas très élevé, et que la somme accordée est souvent la plus basse, donc 20 euros. Ça ne fait pas la différence si on doit travailler non-stop. »

Toutes ces inégalités et injustices relevées et soulignées, tous ces problèmes soulevés n'empêchent pas une note d'espoir pour l'après-Covid, car des solidarités se sont construites pendant la pandémie, nous disent des témoins. Cette crise a aggravé les inégalités préexistantes, c'est certain, mais elle a aussi ouvert les yeux sur certaines réalités. Elle a mis en évidence des métiers et des personnes souvent invisibilisés qui font vivre la société de manière générale. Elle a aussi entraîné et même créé des solidarités entre individus et entre associations, des solidarités au travail, des solidarités intergénérationnelles. C'est ce que nous allons voir dans la partie suivante.

3.2. La créativité et la solidarité au sein du secteur associatif

Pour surmonter les difficultés, résister, les diverses associations rencontrées ont dû faire preuve de beaucoup de créativité, mais aussi de solidarité, les deux étant très souvent liées.

La **créativité** passe par de petits et de grands aménagements qui facilitent la vie des équipes : changements d'horaires, clarification des rôles et des fonctions de toutes et tous, modalités de prises de décisions. C'est aussi l'occasion de remettre en exergue les valeurs fondatrices des associations, les idéaux démocratiques (émancipation, éducation permanente, insertion, droits, etc.) et de repenser le sens de l'action dans des situations particulières.

La **solidarité** concerne l'action à l'intérieur de l'association, dans le réseau au sein duquel elle s'insère, le public cible, mais aussi plus largement l'ensemble de la société civile, les fédérations, les syndicats et le monde politique. Cela se traduit par des actions concrètes de décroisement, d'interpellation, de plaidoyer, de déconstruction des clichés.

Durant la crise sanitaire, la solidarité, la créativité, la pugnacité, la lucidité et les idées foisonnantes ont permis à de nombreuses associations de (sur)vivre. Ces mécanismes de solidarité ne sont d'ailleurs pas liés uniquement à la crise sanitaire, comme nous l'ont encore montré d'autres événements survenus pendant ou peu de temps après celle-ci (inondation en Wallonie en juillet 2021, invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, etc.).

Dans cette partie en deux volets, nous nous intéresserons aux diverses manifestations de ce duo solidarité/créativité. En premier lieu (POINT 3.2.1), nous nous placerons à l'échelle de ce qui s'est fait dans les associations ou collectifs : comment une organisation donnée a-t-elle réussi à préserver ses liens internes, autrement dit à garder une cohérence d'équipe (POINT 3.2.1.1), mais aussi comment a-t-elle réussi à garder le contact avec son public (POINT 3.2.1.2) ; enfin, comment a-t-elle réussi à mettre en place des mécanismes de solidarité avec d'autres associations, afin de gagner un certain poids dans les rapports de force (POINT 3.2.1.3) ? En second lieu (POINT 3.2.2), nous nous pencherons brièvement sur la créativité dont ont fait preuve certaines associations, permettant le déploiement d'une autre forme de solidarité basée sur la mise en commun de processus créatifs.

3.2.1. Comment préserver les liens quand on est une association ou un collectif ?

3.2.1.1. Préserver les liens entre les membres d'une équipe

La volonté de conserver les contacts entre les membres des associations pour pouvoir continuer les activités a amené d'importants changements en matière de fonctionnement. En interne, les associations ont utilisé de multiples moyens de communication : téléphone, visioconférences, réseaux sociaux, SMS, etc. Entre les membres, les méthodes de travail ont dû être modifiées, notamment en raison de l'instauration massive du télétravail. La crise sanitaire a permis de mettre en évidence de nouvelles manières de maintenir le lien à l'intérieur de certaines équipes qui ne pouvaient plus se voir en présentiel :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Nous, comme tout le monde dans un premier temps, on a vraiment été pris de court. Puis on est très vite retombés sur nos pattes en s'organisant à distance par le télétravail. [...] Nous n'avions jamais pratiqué cela avant le confinement. On s'est mis régulièrement en contact entre nous via des visioconférences, mais aussi bien entendu par des e-mails quotidiens, des coups de fil, etc. [...] On a fonctionné comme ça entre la mi-mars et fin juin. Fin juin, on a décidé de regagner nos bureaux et de travailler essentiellement en présentiel. Mais très vite, on a organisé un télétravail occasionnel et régulier, puisque chaque membre de l'équipe, y compris les secrétaires, a un jour de télétravail maintenant par semaine. »

La crise a aussi donné un coup de fouet en matière de transition numérique dans de nombreuses associations, qui ont été obligées de mettre en place en urgence des processus informatiques pour fluidifier le travail à distance. C'est le cas notamment de la CAIPS, qui en tant que fédération a été obligée de s'adapter :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Il est clair que la crise sanitaire a donné un coup d'accélérateur vraiment très important dans ce qu'on appelle pompeusement la digitalisation de la fédération. En fait, ce qui est facilitateur – c'est un des effets positifs de la crise sanitaire –, c'est que ça a obligé les centres à s'équiper, à réfléchir à de nouvelles pratiques de télécommunication, et du coup ça a accéléré les choses. »

Dans les maisons de jeunes, où la présence sur place est normalement essentielle au bon déroulement des activités – comme nous l'avons vu plus haut avec le témoignage de Vanessa Vandijck –, le télétravail a amené son lot de remises en question. Ainsi, dans une autre maison de jeunes, à savoir La Baraka dans le quartier Sainte-Marguerite à Liège :

PIERRE BOULANGÉ (MJ LA BARAKA). — « Comme on est quand même une ASBL d'activités sociales, on a décidé de ne plus compter nos heures et de faire au maximum des possibilités de chacun. [...] Il était convenu que chacun reste chez soi et fasse le maximum depuis chez lui avec les moyens qui étaient à sa disposition et le temps aussi qui le permettait. »

Dans le monde du théâtre, l'existence même de certaines petites structures était menacée. Sans public, sans ressources financières parfois, trouver des dispositifs nouveaux était un objectif de survie. Dans la mesure du possible et dans le respect des règles sanitaires, le travail de création a été poursuivi, mais sans savoir s'il serait possible de jouer devant un public. Pierre Clément, coordinateur du Manège Fonck (salle de spectacles liégeoise), directeur technique du Festival de Liège et membre du collectif Solidarité Culture Liège, explique qu'en réunion d'équipe ils ont essayé de travailler en « intelligence collective » pour maintenir l'accès aux salles du Manège afin que les compagnies puissent réaliser leurs répétitions :

PIERRE CLÉMENT (SOLIDARITÉ CULTURE LIÈGE). — « Dès que le confinement a été instauré, on a décidé d'ouvrir toutes les salles à des résidences. C'est-à-dire qu'on a d'abord proposé aux gens avec qui on travaille, donc des compagnies qui vont être dans Factory¹⁵ ou dans le Festival de Liège étaient prioritaires. [...] Et puis dès que le planning a été fait en fonction des gens avec qui on travaille directement, on a ouvert les portes à plein d'autres compagnies, donc il y a plein de gens, des jeunes du Conservatoire, des gens de partout, du théâtre-action, du théâtre pour enfants, etc., qui sont venus répéter chez nous. »

¹⁵ Plateforme accompagnant les compagnies et les artistes actifs dans le domaine des arts de la scène, associée au Festival de Liège.

3.2.1.2. Préserver les liens avec son public

Préserver la cohésion interne d'une équipe est une chose ; préserver les liens avec son public (élément fondamental pour le secteur associatif), ses affiliés ou ses patients en est une autre. À ce sujet, les différents témoins interviewés ont fait montre de beaucoup d'ingéniosité, de créativité, mais aussi de pugnacité pour garder le contact avec le monde extérieur.

Dans le **secteur de la jeunesse**, l'enjeu était à la fois de sortir les jeunes d'un certain isolement, mais aussi de leur permettre de continuer des activités en soutenant leur motivation. À la maison des jeunes de Saint-Nicolas, on a d'abord eu à cœur de maintenir le lien :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « On a essayé de se réinventer, on a essayé de garder le lien avec les jeunes. Tous les jours, on mettait une citation sur le Facebook, la petite phrase du jour, et puis on a fait des *flash mobs* avec mes collègues. [...] On trouvait que la période était un peu tristounette et que donc on s'est un peu prêté au jeu : essayer de booster les jeunes à sortir de cette peur, de cette ambiance pas super. Et puis, on a essayé de garder le lien avec les jeunes, beaucoup à travers des coups de téléphone, Messenger, les réseaux sociaux. Le premier confinement, c'était des contacts réguliers, mais vraiment très réguliers, individuels, en lançant des petits défis aux jeunes. Les jeunes dansaient chez eux, nous envoyaient la vidéo, on faisait des montages et on essayait de mettre en valeur tout ce que les jeunes mettaient en place. On a essayé de valoriser aussi ce que les jeunes avaient déjà produit avant le confinement. »

Faire en sorte que les jeunes s'accrochent à leurs études était également un enjeu. À l'Athénée de Waha, la pédagogie active, inspirée des idées de Célestin Freinet, a été préservée. La première préoccupation était de maintenir les élèves actifs. Dès lors, ce type de pédagogie a joué un rôle bienfaisant. De nouveaux projets ont notamment été lancés, comme celui d'une professeure de cet athénée :

CARINE BROOS (ATHÉNÉE DE WAHA). — « Pour motiver tant les élèves que les enseignants, on a mis en place un projet pour toutes les 3^{es} et les 5^{es} années autour de la commémoration du génocide du Rwanda. Les élèves de 3^{es} écrivent une nouvelle et vont à la rencontre de témoins, des survivants du génocide du Rwanda, par petits groupes. »

Devant l'isolement de certains publics est apparue la nécessité de fournir les bases du maintien d'un minimum vital. C'est ainsi que différentes associations ont pris en charge ce que les pouvoirs publics ne suffisaient plus à assumer, comme les besoins alimentaires ou l'accès à certains médicaments. Pour certaines structures, le rapprochement avec le quartier s'est développé et de nouveaux liens ont été établis. Par exemple, les jeunes de La Baraka ont pris l'initiative de mobiliser les habitants du quartier Sainte-Marguerite dans une action commune :

PATRICK ALLY DUGUMBI (MJ LA BARAKA). — « Fin décembre et début janvier, les jeunes ont récolté des denrées alimentaires, en mobilisant le quartier cette fois-ci. Ce n'est plus une action faite par eux-mêmes uniquement : ils ont mobilisé le quartier pour le faire participer à cette action, de manière solidaire. »

En **maison médicale**, le mode de fonctionnement interne a été revu afin de permettre les rencontres avec les patients en respectant les consignes sanitaires. Ainsi, à la maison médicale (MM) Saint-Léonard :

PERRINE SERON (MM SAINT-LÉONARD). — « On a toujours continué à voir les patients pour qui on évaluait d'une manière téléphonique en premier lieu que c'était nécessaire qu'ils soient vus en consultation. Mais c'est clair que c'était très peu de consultations physiques. Il y a eu beaucoup de consultations téléphoniques pendant le premier confinement. »

Les maisons médicales ont également créé des activités en extérieur pour permettre les rencontres, comme des visites d'expositions, des balades ou encore l'activité « bacs à sable » à la maison médicale La Passerelle, où les patients peuvent se revoir en cultivant la terre en plein air.

De manière générale, les maisons médicales et leurs bénévoles ont pris en charge une aide pratique et psychologique envers certains patients isolés. La sensation d'isolement est perçue de différentes façons selon l'âge, la situation familiale, la fragilité psychologique. Garder le contact, créer des liens pour aider les personnes qui souffrent de la crise sanitaire est important, car le besoin d'écoute et d'empathie est grand. Ces maisons médicales ont beaucoup appuyé les patients isolés par des appels téléphoniques.

À la Maison médicale Saint-Léonard, l'aide et le contact consistaient aussi à faire des courses, à mobiliser des patients, par exemple pour distribuer des biscuits de Noël réalisés collectivement. À la maison médicale La Passerelle, l'aide envers les patients a notamment été assurée grâce au projet « Réseau Santé Solidarité », qui avait été mis en place avant la pandémie. La coordinatrice en santé communautaire qui y travaille l'explique :

DONATELLA FETTUCCI (MM LA PASSERELLE). — « Il faut dire qu'ici à la maison médicale, il y a ce projet qui s'appelle le groupe "Réseau Santé Solidarité" où on travaille, dans une logique de santé communautaire, avec les assistantes sociales et les patients. Il y a des patients qui sont bénévoles, qui vont aider d'autres patients : on appelle cela les "patients bénéficiaires". [...] Ça peut être aller promener le chien parce que la personne vient de se faire opérer, ou bien l'assister, aller faire des petites courses ou faire des petits travaux ménagers, le temps que les services sociaux se mettent en place. »

Le **monde de la culture et du théâtre**, quant à lui, a visé à défendre non seulement les intérêts de ses travailleurs, mais aussi sa légitimité sociale et son existence même en tant que secteur économique. Il a tenté de répondre aux attentes du public, car celles-ci sont bien là, comme en témoigne Pierre Clément :

PIERRE CLÉMENT (SOLIDARITÉ CULTURE LIÈGE). — « On a ouvert dans le cadre de *Still Standing for Culture*¹⁶ à plusieurs occasions. Et au mois de septembre, on a aussi eu des ouvertures qui ont été autorisées à l'époque, donc on a fait un festival de musique avec le festival Austral Boréal¹⁷ et on a fait des représentations de *Pueblo*, le spectacle de David Murgia, d'Ascanio Celestini, avec David Murgia, et ça a été complet en quelques dizaines de minutes ! C'est assez incroyable comme les gens sont vraiment en attente ! Dans les derniers trucs qu'on a faits avec *Still Standing*, en dix minutes c'était complet. »

Mais garder le contact a tout de même été difficile. Que faire en effet de la création si le public ne peut pas être présent ? Martine Léonet, actrice-animatrice dans la compagnie Espèces de..., explique qu'elle a tout de même pu jouer le spectacle *Madame M*, une création spécifique de la compagnie, et ce pendant une première phase de déconfinement :

MARTINE LÉONET (C^{IE} ESPÈCES DE...). — « On a eu ce créneau pile-poil où l'on a pu jouer toutes les représentations prévues, avec les gens qui étaient là et qui étaient en demande de pouvoir ressortir et de voir un peu de choses culturelles. Ça a quand même été bénéfique et ça a été une bulle d'air en tout cas pour moi, mais je crois aussi pour l'équipe. »

Pour cette compagnie de théâtre-action, les ateliers théâtraux ont été paralysés dans un premier temps et elle n'a donc pas pu investir sa mission d'émancipation citoyenne avec les personnes fréquentant ces ateliers :

MARTINE LÉONET (C^{IE} ESPÈCES DE...). — « En fait on est à l'arrêt. Il y a eu des initiatives avec un atelier à Wandre, où Isabel Cué Alvarez a essayé, durant le premier confinement, de garder des liens en visio. Puis dès qu'il y a eu une ouverture, les actrices sont revenues, elles ont essayé par petits groupes en appliquant les mesures sanitaires. [...] On a mis des choses en place bien sûr, on a décidé de créer quand même, on a décidé de jouer quand même dans le petit créneau qui nous a été autorisé pour rouvrir... Oui, on continue à créer, à essayer d'être en rapport avec nos publics, mais c'est vraiment très, très, très compliqué, vraiment. »

¹⁶ *Still Standing for Culture* : rassemblement d'une cinquantaine d'associations du monde culturel qui s'est créé pendant le premier confinement lié au Covid-19. Voir le site Web : www.stillstandingforculture.be.

¹⁷ Festival Austral Boréal : festival bisannuel qui se déroule dans divers lieux à Liège et qui mêle différents arts (photo, musique, etc.).

Dans le domaine du théâtre-action, les liens se constituent aussi lors des rencontres avec les personnes investies dans des processus de création collective. Pendant la crise sanitaire, de tels liens ont été difficiles à établir faute de contacts directs.

ISABEL CUÉ ALVAREZ (C^E ESPÈCES DE...). — « On se retrouve en face du fait qu'on ne sait pas voir les gens. Or, notre métier ne se fait que dans le rapport humain et d'autant plus avec les publics qu'on a. Tu ne chopes pas les gens si tu n'as pas un contact avec eux, si tu ne bois pas un café avec eux, si tu ne discutes pas à la pause avec eux, si tu n'apprends à les connaître. »

Julie Hanique, du Comptoir des ressources créatives, évoque quant à elle la création de « La foire aux questions » sur leur site Web :

JULIE HANIQUE (CRC). — « On a essayé d'accompagner au mieux les artistes et les artisans avec lesquels on travaille en réagissant assez rapidement : en une semaine, on a mis en place une foire aux questions qui concernait les différentes aides et les différents dispositifs qu'ils pouvaient activer, en tenant compte du fait de cette multitude de statuts. Donc, on a vraiment rassemblé sur notre site Internet une série de réponses à des questions... Et on avait aussi créé des formulaires. »

Les associations qui travaillent dans le **social** ont essayé de maintenir le contact avec leur public. C'est le cas notamment à La Bobine, où les formateurs appelaient les familles pour identifier les besoins, les mettre en contact avec la permanence sociale et résoudre certains problèmes.

Au CVFE (qui s'occupe donc de l'accueil de femmes victimes de violences conjugales), une permanence ambulatoire a été instaurée afin d'apporter une aide aux femmes menacées et à leurs enfants. Ils ont créé des conditions concrètes pour protéger ces femmes et les aider, pour leur fournir un logement transitoire en prenant en compte la nécessaire discrétion :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « On a aussi créé une équipe volante qui était l'intermédiaire entre l'hôtel¹⁸ et les maisons d'accueil, et qui continuait tout le travail psychosocial dans l'hôtel, avec les services administratifs quand ils étaient ouverts et qu'ils pouvaient encore prendre en charge certains dossiers. »

Enfin, des **initiatives citoyennes** se sont développées avec le confinement. Créer des liens est l'une des bases de leurs actions. Ainsi, Sortir du bois, qui assure une aide aux personnes sans domicile fixe, peut compter sur la solidarité de plusieurs centaines de personnes qui distribuent ou apportent du matériel, cuisinent, etc., et sans qui ce projet serait impossible.

Groupe qui s'est formé lors de la pandémie, les Brigades de solidarité populaire de Liège ont aussi soutenu des personnes en difficulté, des personnes précaires, migrantes, sans-papiers, sans logis : ici aussi, créer des liens sociaux, établir des contacts est une priorité. L'action des Brigades s'est parfois concrétisée par une recherche d'abris d'un jour. Elles ont utilisé des relais médiatiques, des réseaux sociaux, réalisé des tracts pour se faire connaître et obtenir des dons :

SÉBASTIEN BOUTET (BRIGADES DE SOLIDARITÉ POPULAIRE DE LIÈGE). — « Faire des colis alimentaires, prendre contact avec les personnes qui sont en difficulté et répondre à leurs mails, aller devant les magasins pour faire des permanences pour récolter des dons [...] : on a cherché quelques magasins où on pouvait mettre un caddie à l'entrée avec des tracts et expliquer un petit peu pourquoi on faisait ça et dans quel but on récoltait des dons. »

¹⁸ Dans son interview, Antoinette Corongiu explique que durant le premier confinement du printemps 2020, le CVFE a dû s'associer à des hébergements alternatifs, notamment avec un hôtel de la région liégeoise « pour des hébergements d'urgence et donc des mises en "quatorzaine" » où « les personnes avant de pouvoir intégrer une maison d'accueil étaient hébergées dans un hôtel pendant 14 jours ».

Les Ateliers du monde solidaire (ATEMOS) existaient déjà avant la crise sanitaire. Les femmes qui en font partie ont préservé leurs liens et les ont même renforcés en se lançant dans le projet « Masques solidaires » dès le 15 mars 2020, avec pour objectif de confectionner des masques de protection en tissu pendant la pandémie, puisqu'il en manquait. Elles en ont vendu une partie, ce qui a permis au collectif de générer quelques revenus pour ses membres. Ces femmes se sont aussi montrées solidaires, alors qu'elles-mêmes étaient démunies en droits, en offrant des masques à des gens qui n'avaient pas les moyens d'en acheter. Rosario Marmol Perez, qui a en quelque sorte coordonné le projet, en témoigne :

ROSARIO MARMOL PEREZ (PROJET « MASQUES SOLIDAIRES »). — « Elles voulaient que tout le monde puisse en bénéficier. C'était très important pour elles que la protection soit offerte à tout le monde. Et donc, par exemple, on a équipé des personnes, des travailleurs sociaux du parc Astrid¹⁹, de l'abri de jour, mais aussi des personnes sans-papiers qui n'avaient aucun revenu ni domicile fixe. »

Comme dit précédemment, la démarche est ici originale dans la mesure où ce sont des personnes défavorisées elles-mêmes qui, avec l'aide de ce collectif et d'associations, portent un geste de solidarité envers la population. Cette démarche a été aussi l'occasion de faire connaître leur combat pour une politique migratoire plus humaine et de sensibiliser à la nécessité de se montrer solidaire à l'égard des sans-papiers. Les liens tissés entre les femmes participantes et les associations les soutenant étaient très forts. C'est donc tout un réseau associatif qui s'est mobilisé pour permettre de réunir le matériel nécessaire à la confection des masques et pour écouler la marchandise. Les participantes ont maintenu et renforcé leurs liens à l'occasion de la pandémie et elles ont aussi élargi leur public en contactant des personnes qu'elles n'atteignaient pas jusqu'alors : elles leur ont confectionné des masques et les ont même conviées à faire partie de leur réseau.

3.2.1.3. S'unir, se fédérer et réseauter pour rassembler les forces vives

Au-delà de la nécessité de préserver des liens d'équipe ou avec le public en général, beaucoup d'associations ont également ressenti le besoin d'élargir les contacts entre acteurs de terrain. C'est le cas en particulier des acteurs de première ligne, qui se sont dirigés vers des services spécialisés ou d'autres représentants du monde associatif. Ce n'est pas un hasard si les mots « solidarité » et « réseaux » reviennent si souvent dans les réponses des personnes interviewées. Ce besoin existait par ailleurs déjà avant la pandémie de Covid-19, comme l'explique par exemple Christine Mahy en ce qui concerne le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Qu'est-ce qui est à l'origine de l'existence du RWLP ? C'est le fait de rassembler des acteurs de terrain de tout type qui travaillent avec les populations, que ce soit dans le champ du logement, de l'accès à la culture, de la formation d'adultes, la vie des familles, les politiques de la jeunesse, des AMO²⁰ ; des acteurs qui sont en première ligne, parmi eux ceux qui ont un contact direct avec des populations en situation de vulnérabilité, de pauvreté, dans des rapports d'exploitation, afin de se donner un espace de discussion et d'action qui agit sur les causes de l'exploitation et de l'exclusion. »

Durant la pandémie de Covid-19, les associations trouvent encore plus nécessaire de se tourner vers d'autres associations : à la base de ce besoin se trouve la nécessité de rompre l'incapacité à agir, à fonctionner seul dans son coin, alors que les besoins des publics fragilisés sont de plus en plus criants. Par exemple, le CVFE doit trouver un toit pour les femmes battues qu'il faut extraire immédiatement de leur milieu en plein confinement, ce qui n'est pas possible en agissant seul.

Alors que des règles strictes limitent les déplacements et les contacts, il faut permettre aux associations d'exercer malgré tout leurs activités et les aider à subvenir à leurs besoins, notamment financiers. Certaines associations, libérées jusqu'à un certain point de cette contrainte financière grâce à leur subsidiation structurelle par les autorités publiques, se sont mises au service d'autres associations plus petites et plus fragiles financièrement. C'est le cas du Festival de Liège ou du Comptoir des ressources créatives qui ont servi de fer de lance à certaines revendications du secteur associatif durant la période pandémique :

¹⁹ Les autorités communales de la Ville de Liège avaient regroupé dans ce parc une partie des SDF au début du premier confinement.

²⁰ Les AMO sont des services d'action en milieu ouvert qui apportent une aide aux jeunes dans leur milieu habituel de vie. Ceux-ci sont financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

JULIE HANIQUE (CRC). — « On s’est rendu compte que c’étaient ceux qui avaient peu de moyens et qui n’étaient pas subsidiés qui souffraient le plus : les petites structures, les petits lieux culturels, qui ne pouvaient plus – et ne peuvent toujours pas pour la plupart – remplir leurs activités. Il y avait une situation vraiment très douloureuse et très délicate. Et donc, Pierre [Clément] a eu cette initiative de dire : “On va écrire un texte et on va interpeller les pouvoirs publics.” [...] Et assez rapidement, il y a eu un contact avec le Comptoir des ressources créatives, puisque dans notre réseau, dans notre démarche finalement, on avait beaucoup de contacts. On a un réseau très développé. Et puis surtout aussi, ça nous semblait intéressant que ce soient des structures qui pour leur part sont relativement peu impactées, parce que subsidiées, qui défendent et se portent finalement comme fer de lance de cette demande de revendications pour ceux que l’on n’entend pas d’habitude. »

D’autres ont recherché une meilleure efficacité dans l’action. Le rapprochement avec d’autres structures ou individus leur a permis de résoudre des problèmes liés à la limitation de la mobilité et a favorisé la créativité. Par exemple, chez Sortir du bois, des volontaires ont été particulièrement utiles en apportant leurs compétences pour la réalisation de certaines tâches (design du logo, t-shirts, broderies, création artistique, etc.).

Les circonstances ont rendu criants les manquements des pouvoirs publics, manquements déjà structurels, mais devenus critiques en période de confinement. La politique de désinvestissement vis-à-vis des services publics dans les domaines de la santé, de l’aide aux personnes fragilisées et de l’éducation a depuis longtemps fait peser leur charge sur le monde associatif, qui tente de combler les déficiences avec ses seuls moyens. Les collectifs, comme les associations structurées, élargissent leurs contacts et leur terrain d’action pour pallier ces manques.

Parfois, les relations préexistantes avec d’autres associations permettent de se lancer rapidement dans la recherche de partenaires. C’est le cas de « Masques solidaires » issu du projet ATEMOS : rompus aux collaborations, ses membres cherchent rapidement à en créer d’autres. Par ailleurs, d’autres associations dont nous avons recueilli le témoignage sont littéralement obligées d’avoir recours aux partenariats dès les premiers jours du confinement. C’est très visible dans les maisons médicales, dont le personnel se met à la disposition d’autres services médicaux, comme les hôpitaux dont les charges deviennent subitement exponentielles.

Le champ des relations est assez varié, tout en restant en lien avec les missions initiales. Certains restent « entre soi », comme les maisons de jeunes avec leur fédération. Ainsi, à la maison de jeunes de Saint-Nicolas :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « On continue des réunions avec la Fédération des maisons de jeunes autour d’un projet sur la précarité au départ. Il y a aussi des réunions de coordination – toujours via Zoom ou une autre plateforme de visioconférence. En raison du Covid-19, des coordinateurs et coordinatrices de Liège ont invité d’autres maisons de jeunes, comme celle de Flémalle, celle de Saint-Nicolas, etc., pour discuter justement de comment on va réagir, comment on va gérer une équipe... On a participé aussi à pas mal de webinaires sur “comment on gère une équipe en confinement ?”. »

Certains coopèrent avec des administrations publiques principalement : c’est le cas d’associations aux pré-occupations sociales telles que le CVFE ou La Bobine qui sont financées par la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour exercer des missions de services publics et qui sont donc en contact permanent avec des services administratifs. Ainsi, La Bobine travaille par exemple de concert avec les services liés à la petite enfance :

SAMIRA AJOUAOU (LA BOBINE). — « Selon les premières instructions, “on ne pouvait accueillir qu’un seul parent”. Mais quel parent ? Le papa, la maman, la tata, le tonton ? Ce n’est pas à nous de choisir, déjà. Et on trouvait difficile d’imposer ce choix aux familles. La fratrie ne pouvait plus les accompagner et, de notre côté, on avançait le risque que l’enfant allait attendre seul dans la voiture, le temps que le parent monte à la halte d’accueil pour venir chercher les enfants. On n’était pas en accord avec ça. Et donc, en discutant aussi avec notre référent santé en expliquant pourquoi ça nous posait problème et en réfléchissant avec notre équipe, on a pu trouver des solutions. Avec l’accord de notre référent santé, on a pu accueillir les deux parents, on a pu accueillir la fratrie et d’ailleurs peu de temps après concernant la fratrie, l’ONE a revu sa position. »

CÉCILE HOORNAERT (LA BOBINE). — « Je pense personnellement que, sectoriellement, on a été assez bien entendu. Il y a eu aussi assez bien de possibilités d’agir, de flou, d’interprétations de texte qui nous ont permis d’agir, de continuer à mener des actions même si elles étaient limitées : un enjeu, c’est de défendre à un moment donné nos capacités, défendre les fondamentaux démocratiques qui appellent à faire confiance aux personnes, leurs intelligences collectives, leurs capacités collectives, de faire société intelligemment... Mais pour cela, il faut réfléchir ensemble. »

Au contraire, Sortir du bois, dont l’aide a déjà été sollicitée par les autorités, quitte rapidement ce type de relation pour s’orienter vers une demande d’aide auprès du terrain associatif.

Dans le secteur de la santé, la maison médicale La Passerelle coopère avec les organisations sociales d’Outre-mer. Donatella Fettucci précise ce travail sur le quartier :

DONATELLA FETTUCCI (MAISON MÉDICALE LA PASSERELLE). — « Et c’est là en fait qu’on a fait un travail avec la Table ronde des associations d’Outre-mer, dont la maison médicale fait partie [...]. On a mis en place plusieurs rencontres avec les autres partenaires du quartier [Centre Infor Famille de Liège, Centre de Recherche et de Rencontre, Assistance à l’Enfance/Parents-Secours] et on s’est rendu compte que les difficultés qu’on avait dans notre pratique professionnelle et dans les vécus de nos populations étaient les mêmes partout dans les différentes structures. »

On peut noter que d’autres rencontres sont plus intersectorielles, entre social et culturel, ou en lien avec le milieu syndical. Par exemple le projet « Masques solidaires » est intimement lié au monde associatif proche de la FGTB, plus particulièrement son secteur « formation solidaire », qui soutient ses actions. Dans la même logique, Christine Mahy du RWLP manifeste la volonté de rassembler tous les acteurs possibles pour faire changer les choses, et le monde syndical en fait clairement partie :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Il a fallu dire, expliquer. Les syndicats l’ont fait en partie, nous on l’a fait en partie et on a été proactifs, on a été fort attentifs au niveau du gouvernement fédéral pour tenter d’obtenir des aides. [...] Il y a effectivement au RWLP une volonté de briser les clivages entre le travailleur du “bon côté” et le non-travailleur du “mauvais côté”. »

Enfin, notons que les collaborations peuvent prendre des formes différentes. Il peut s’agir d’échanges – parfois uniquement en ligne – qui renforcent la coordination des participants en les fédérant, comme c’est le cas entre les maisons de jeunes. Certains bénéficient d’aide de l’extérieur, d’autres au contraire apportent la leur. Le projet « Masques solidaires » fait les deux : il reçoit par exemple de l’aide pour obtenir des fournitures afin de confectionner des masques, mais il fournit aussi des masques à d’autres associations une fois cousus.

3.2.2. La créativité : communiquer, développer son image et se donner une visibilité

Les parties précédentes ont fait apparaître combien la créativité a servi de colonne vertébrale à l’action des associations, par exemple en réorientant les actions de leur public vers la solidarité de quartier (comme dans le cas des maisons de jeunes), en réinventant leur propre fonctionnement ou encore en mettant en place des synergies avec d’autres acteurs permettant à des projets créatifs de pleinement s’épanouir.

Le fonctionnement des équipes s’adapte aux circonstances et se modifie au fil de l’évolution des contraintes. Les maisons médicales organisent des prises en charge différenciées, le CVFE crée des équipes volantes intermédiaires et met en place des permanences ambulatoires, etc. Le monde de la culture, incapable de travailler dans ses locaux, invente des activités extérieures et propose des événements plus ou moins improvisés, par exemple dans les opérations *Still Standing for Culture*. Des associations mettent aussi en place des activités différentes qui permettent à leur public de sortir de l’enfermement ou de poursuivre une activité. Les enseignants de l’Athénée de Waha initient des expériences pédagogiques inédites, tandis que les maisons de jeunes s’orientent vers des recherches créatives, artistiques ou réflexives. Les maisons médicales ou des animateurs artistiques (comme la Compagnie Espèces de...) proposent des balades en extérieur qui permettent de prendre l’air, de sortir de l’isolement, mais aussi de favoriser des échanges d’expériences humaines et artistiques. Les nouvelles structures, elles, ont tout à inventer, qu’il s’agisse du choix des objectifs ou de leur fonctionnement.

La coopération donne aux associations de nouvelles pistes pour stimuler leurs réseaux. La communication des actions et combats portés par les acteurs de terrain est multipliée par la caisse de résonance qu'offrent les réseaux sociaux. Ce faisant, c'est l'occasion de sensibiliser aux luttes portées par ces acteurs de terrain dont on popularise les actions et appels à solidarité. Les associations se donnent une visibilité et, pour certaines, une identité en créant des sites, des logos, en obtenant entre autres la diffusion d'interviews de représentants de leur structure dans les médias. C'est notamment le cas des initiatives nouvellement créées (comme Solidarité Culture Liège), qui ont besoin de se faire connaître :

JULIE HANIQUE (CRC). — « On a aussi créé un site Internet, une page Facebook en lien avec cet appel, sous le nom de "Solidarité Culture Liège". On voit finalement qu'on a un collectif, quelque part, qui s'est mis en branle et qui reste actif. »

Le collectif Sortir du bois veut également se donner une identité. Celle-ci s'exprimera notamment grâce au logo de la brouette dessiné par Hugo Piette, qui sera aussi utilisé sur les t-shirts, les bonnets et les autres produits solidaires. Outre Hugo Piette, des artistes ou leur famille se mettent au service de la cause²¹, comme Alain Preud'homme (sérigraphies), Valentin Bianchi (photographies), etc. Aussi, une illustration originale du photographe liégeois Hubert Grootelaes (1927-1994) a pu être utilisée – avec l'accord des ayants droit – sur un sweat-shirt à capuche vendu par le collectif. Ces démarches donnent une visibilité à Sortir du bois, renforcée par la présence dans le paysage médiatique d'une page Facebook et d'un site Web de qualité.

Le projet « Masques solidaires » et les Brigades de solidarité populaire de Liège utilisent aussi les réseaux sociaux ou le Web pour se faire connaître. En ce qui concerne le premier, le réseau a d'abord permis de réunir le matériel nécessaire et d'écouler la marchandise. La promotion des masques a joué un rôle important, avec la création rapide d'une page Facebook qui ne se contente pas de faire de la publicité, mais qui permet à ces femmes de s'exprimer, de se montrer au travail, de faire découvrir le résultat de leurs créations.

Les nouveaux collectifs n'hésitent pas à avoir recours aux médias pour faire connaître leurs actions. La presse locale, la télévision locale RTC et même la RTBF font découvrir ces initiatives, leurs actions et leurs objectifs. Le milieu de la culture excelle à mettre en avant ses combats pour sa survie, pour ses droits, pour la défense de son secteur en multipliant des actions visuelles, souvent à la limite ou en dehors des règles autorisées.

3.3. La dimension politique : les relations entre les autorités et les associations

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à la relation au monde politique, évoquée par les témoins dans leur interview. Dans le monde associatif, les « années Covid-19 » ont en effet été accompagnées de nombreux questionnements sur la gestion politique de la crise sanitaire, faisant remonter à la surface des problèmes qui étaient déjà bien présents avant 2020, mais que les événements hors norme de 2020-2021 ont éclairés de manière beaucoup plus flagrante, entraînant à la fois une réflexion de fond sur la gestion publique de la crise, mais aussi un certain ras-le-bol de la part de certaines associations, qui ont dès lors décidé de le faire savoir.

La dimension politique mise en avant par les témoins peut être divisée en deux grandes catégories. La première est en lien avec la manière dont les autorités ont dialogué (ou pas) avec le secteur associatif : c'est en quelque sorte la forme « descendante », de la dimension politique, celle qui s'intéresse à la façon dont les autorités publiques ont réagi à la crise et ce qu'elles ont mis en place pour épauler les associations. Il en sera question au POINT 3.3.1 ci-dessous, « Des autorités vers les associations ». La seconde catégorie est de l'ordre de l'interpellation : face aux manquements dans la gestion publique de la crise, certaines associations ont pris leur bâton de pèlerin pour demander des comptes à leur autorité de tutelle, notamment (POINT 3.3.2, « Des associations vers les autorités »). Pour clôturer cette partie, nous poserons la question générale de la gestion de la crise par le monde politique (POINT 3.3.3).

²¹ Ils sont repris sur une page dédiée du site Web de Sortir du bois : <https://www.sortirdubois.org/remerciements>.

3.3.1. Des autorités vers les associations

Nous l'avons vu au POINT 2 : les diverses associations que nous avons étudiées, bien qu'ayant souvent vécu des situations difficiles, se sont d'emblée prises en main, de façon à réagir au mieux des intérêts de leurs publics. Malgré tout, les actions qu'elles ont entreprises ont pu paraître bien insuffisantes par rapport aux demandes qui leur étaient faites. Pour pallier cette insuffisance, les associations ont-elles été aidées par les autorités publiques, soutenues par le monde politique ? Si l'on en croit les témoins, la réalité est plus que mitigée.

Dans le **secteur de la culture**, il convient d'abord de signaler que toutes les associations déjà reconnues et subsidiées ont continué à l'être, à l'instar du reste du secteur associatif subsidié. Les petites structures ne bénéficiant pas d'une reconnaissance structurelle ont quant à elles rapidement constaté que pour recevoir une aide exceptionnelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il fallait passer par tout un processus qui demandait entre autres l'élaboration d'un dossier extrêmement complexe et énergivore ! C'est ce que précise Julie Hanique du Comptoir des ressources créatives :

JULIE HANIQUE (CRC). — « Certaines associations ont presque dû engager des gens pour pouvoir activer une aide, alors qu'ils étaient en difficulté. Ils ont dû faire appel à un comptable parce que ça demandait en plus de se reprojeter très rapidement sur l'impact économique et revoir le budget. Pas mal de gens y ont renoncé vu la complexité du dispositif. »

La situation se tend encore davantage lorsque le secteur culturel constate que, si les médias, la Fédération Wallonie-Bruxelles, les réseaux sociaux soulignent la situation spécifique des artistes, rien ne vient des niveaux de pouvoir les plus proches, à savoir la Commune et la Province. On peut dire qu'au printemps 2020, il n'y a aucune communication !

Certains acteurs culturels, comme la compagnie théâtrale Espèces de... par la voix de Martine Léonet, dénoncent cette attitude des mandataires politiques, qui consiste à positionner leurs interlocuteurs en responsables putatifs de l'épidémie, qu'il faut mettre à l'amende : cette attitude d'accusation et de recherche de coupables risque de mener, estime-t-elle, à une défiance généralisée vis-à-vis du politique, alors qu'il faudrait avant tout engager avec lui une coopération fructueuse. Martine Léonet souligne également le fait que tenir un discours différent de celui des autorités et des médias est encore plus difficile qu'avant la crise sanitaire : seule la « bonne » parole est en fait autorisée, tout écart est considéré comme relevant du complotisme et donc potentiellement dangereux. D'où cette crainte, précise Isabelle Cué Alvarez dans la même interview, que le débat constructif avec les autorités, déjà bien malmené avant le Covid, « soit complètement évacué de la vie sociale et politique après la crise ».

Selon un témoin, la Communauté française a eu pour objectif de contacter tous ceux qui étaient subsidiés, mais du côté des pouvoirs locaux (Province et Ville de Liège), la réponse que constituait l'opération « Place aux artistes » ne répondait pas aux vrais besoins des acteurs culturels en péril. En tant que cofondatrice de Solidarité Culture Liège, Julie Hanique nuance le propos :

JULIE HANIQUE (CRC). — « Une partie de la réponse de la Ville de Liège, ça a été la mise en place d'un événement qui s'appelle "Place aux artistes", où pendant tous les samedis des mois de juillet et d'août, avec l'aide du Théâtre de Liège qui s'occupe de la coordination, septante-deux projets ont été présentés de manière pluridisciplinaire, sur base d'un appel à projets : des concerts, des pièces de théâtre, du slam, des contes, des activités pour enfants, etc. Il y a eu un budget de 100 000 € qui a été dégagé par la Ville de Liège et un budget plus ou moins similaire par la Province de Liège [...]. Alors nous – je dis "nous" en tant que noyau porteur –, on était un peu circonspect et on le reste. On trouve que c'est intéressant pour l'idée de diversité culturelle et le fait d'avoir des événements dans l'espace public : ça permet à tous ces citoyens de continuer à avoir accès à des activités culturelles. C'est aussi des revenus principalement pour les artistes puisque dans ce cadre-là, évidemment, les créateurs sont rémunérés. [...] Cependant, pour nous, c'est une réponse extrêmement partielle aux besoins du secteur des associations et surtout, ce n'est absolument pas une réponse pour ces petits lieux culturels en difficulté puisque, eux, ils n'ont pas besoin de cachets artistiques. »

Dans le **secteur de la jeunesse**, il est manifeste que les autorités ne sont pas allées spontanément vers les jeunes et les organisations qui s'occupent d'eux, même si elles ont continué à financer celles qu'elles finançaient préalablement. Même dans le cas de la maison de jeunes La Baraka, où l'échevine de la Jeunesse est venue en visite, il s'agissait d'une réaction à des actions préliminaires menées entre maisons de jeunes.

Au niveau des écoles, la distance semble encore plus nette. Attention toutefois : nous n'avons eu de contact qu'avec le seul Athénée de Waha. Mais la situation y était particulièrement emblématique, car aucune proposition des autorités n'y est parvenue, alors que des élèves avaient interpellé le pouvoir organisateur (voir ci-dessous au POINT 3.3.2) et que nombre d'entre eux auraient eu besoin d'une aide matérielle, tel le prêt d'ordinateurs : dès que les professeurs et l'école ont eu épuisé leurs ressources propres, rien n'est venu les appuyer.

Dans le **secteur de la santé**, et plus particulièrement des maisons médicales, le rôle joué par l'INAMI (Institut national d'assurance maladie-invalidité – institution fédérale qui gère et coordonne entre autres les soins de santé en Belgique) durant la première vague épidémique a parfois été perçu comme intrusif par sa volonté de contrôle, comme le précise cette travailleuse de la maison médicale Saint-Léonard, à Liège :

PERRINE SERON (MM SAINT-LÉONARD). — « Par rapport aux autorités, on a dû rendre des comptes. Alors que la première vague n'était pas encore finie, je crois, alors que j'étais en télétravail et faisais des consultations téléphoniques, l'INAMI nous a demandé un rapport en gros sur "qu'est-ce que vous faites de votre temps maintenant ?". On a dû prouver qu'on continuait à travailler avec l'argent de notre forfait et qu'on n'avait pas fermé la porte en disant : "Au revoir, débrouillez-vous !" aux patients. On a donc dû rendre des comptes de ce point de vue là, en plus des rapports qu'on rend annuellement. »

Le mouvement La Santé en lutte, antérieur au Covid, démarre d'un constat : celui de la difficulté croissante à exercer les métiers du soin à la personne, surtout en milieu hospitalier, déjà durement touché par l'austérité budgétaire. L'entretien que nous avons eu avec un représentant de ce mouvement expose l'analyse qu'il a pu forger à propos de la surdité des autorités vis-à-vis des requêtes des soignants : l'analyse est donc ici bien plus systémique puisqu'elle expose, selon ce militant, la lutte permanente entre l'idéologie néolibérale des gestionnaires qui veulent construire un secteur non marchand rentable, et la vision humanitaire d'un monde hospitalier tourné avant tout vers le bien-être des patients et l'efficacité des soins à leur prodiguer.

La Santé en lutte souhaite préciser la double origine de la crise sanitaire : le virus, bien sûr, mais aussi l'attitude et les choix du pouvoir politique. Outre l'impréparation et l'absence d'anticipation (comme l'illustre par exemple la pénurie de masques en début de pandémie), le mouvement déplore la prévalence des décisions économiques sur les décisions strictement sanitaires :

TÉMOIN ANONYME (LA SANTÉ EN LUTTE). — « La crise a été extrêmement mal gérée, dans l'urgence, avec des priorités qui n'étaient pas des priorités sanitaires, qui étaient le maintien de l'économie, [...] le fait qu'on ne confinera pas, etc. Et à un moment d'être complètement acculés face au nombre de décès et à l'urgence. Et d'aller sur un confinement très dur, qui aurait pu être moins dur, qui aurait pu être anticipé. Donc, je pense qu'il y a une grande impréparation de la part du pouvoir politique et qu'il y a une mise en balance des besoins sanitaires avec les intérêts économiques qui a donné ce résultat actuel. »

Le **secteur social** présente une certaine diversité d'opinions au sein de notre enquête, due sans doute à la variété des situations et des expériences. Ainsi, Antoinette Corongiu, du Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, souligne qu'il y a eu une réaction positive des autorités, la ministre de la Santé s'étant « quand même activée pour trouver du matériel » et fournir ce matériel de protection comme des masques. De même, Antoinette Conrongiu salue les campagnes médiatiques lancées par les pouvoirs politiques contre les violences conjugales (voir *infra*).

Tout n'est cependant pas idéal : le secteur dénonce l'aspect contradictoire des différentes mesures imposées, ainsi que le surcroît de travail administratif (monitoring quotidien du nombre de contaminations par exemple) qui s'avérait énergivore, chronophage, et qui prenait aussi le ton d'une certaine volonté de contrôle envers les intervenants.

Jean-Luc Vrancken, pour la Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale, relaie ces mêmes aspects négatifs de la gestion de crise, et tout particulièrement la confusion engendrée par les injonctions et messages contradictoires transmis par les autorités. Il estime que cette confusion provient en partie, sinon totalement, de leur manque de prévoyance, alors que les pandémies ont marqué l'histoire de l'humanité depuis plusieurs milliers d'années. La confusion provient aussi, assure-t-il, des experts qui « ont un rôle médiatique beaucoup trop important ». Jean-Luc Vrancken émet également certaines réserves vis-à-vis des médias, qui ajoutent parfois à la confusion par une surinformation génératrice d'angoisse. Dernier point évoqué, et non des moindres : il convient d'après lui d'être particulièrement vigilants par rapport à certaines mesures imposées par les autorités (comme l'interdiction de quitter le territoire national), en tout cas si elles perdurent au-delà de la crise et portent atteinte aux libertés démocratiques.

Christine Mahy, secrétaire générale et secrétaire politique du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, émet des critiques vigoureuses, non seulement quant à l'injustice essentielle qui a été commise à l'encontre des moins favorisés – ou plutôt de tous les défavorisés –, mais aussi de la fracture numérique qui s'est durement amplifiée pendant la pandémie : les populations pauvres, contrairement à ce qui a souvent été dit, ne sont pas bien équipées, que ce soit en matière de matériel ou de connexion Internet. De ce fait, le RWLP réclame à l'État, et ce depuis le début de la pandémie, l'octroi d'une connexion gratuite à chaque citoyen, « parce que l'État commence à utiliser les moyens médiatiques comme une obligation ». En somme, remarque Christine Mahy, la gestion de la crise – à tout le moins au début ? – s'est faite avec « une forme de mépris pour la population du pays » :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Je trouve qu'en termes de gestion, on voit qu'on est avec des gouvernements dont la représentation fait partie de l'élite, qui n'ont pas de conscience, qui n'ont pas d'appréhension suffisante de la réalité du terrain. Au début, les mesures fédérales étaient toutes orientées vers l'économie, vers le système économique, vers les entreprises, et pas vers la population. »

S'ajoute à cela ce que Christine Mahy appelle « la cacophonie des experts ». D'ailleurs elle se demande au passage par quelle procédure ils ont été désignés : a-t-on pensé à une quelconque représentativité, géographique, politique, philosophique ? Ont-ils au contraire été « cooptés » ? Sans compter, ajoute-t-elle, qu'on a connu « des experts centralisés essentiellement “économie et santé” au sens strict ; les experts sur le plan social ont été les grands absents pendant longtemps ».

En matière d'**initiatives citoyennes**, les propositions des autorités ont été extrêmement limitées : le collectif Sortir du bois a été sollicité par la Ville de Liège pour le prêt de sacs de couchage, alors que le collectif, précisément, se démenait à fond pour assister toutes les personnes sans-abri des Coteaux sans aide publique. Les responsables du collectif estiment d'ailleurs que la Ville a rapidement été dépassée par le problème du sans-abrisme, tout comme elle a mal estimé les problèmes quotidiens que traversaient ces démunis pendant le pic de la crise sanitaire. En d'autres termes, il n'y a pas vraiment eu de dialogue.

Les autorités locales ont par contre été un peu plus réactives à l'égard du projet « Masques solidaires » : il y a eu des commandes de masques et des dons de tissus répondant aux besoins de la jeune structure. Par contre, les autorités fédérales (et plus particulièrement celles chargées de l'Asile et de la Migration) se sont signalées par un manque total de réactivité empathique vis-à-vis des sans-papiers :

ROSARIO MARMOL PEREZ (PROJET « MASQUES SOLIDAIRES »). — « Ils ont effectivement amélioré toute une série de conditions concernant les demandeurs et les demandeuses d'asile, mais en revanche pour les personnes sans papier, ils ont durci les règles, construit de nouveaux centres et convoqué l'expulsion de ces personnes beaucoup plus rapidement, ce qui est inacceptable en période de crise sanitaire, parce que c'est envoyer des gens dans des situations extrêmement risquées. »

Comme le résume Rosario Marmol Perez, ce qui a été ressenti, c'est « la crise de l'abandon par les pouvoirs politiques ». Les initiatives venues du fédéral n'ont paru ni claires ni congruentes aux yeux du public et la confusion qu'elles ont souvent provoquée a, partiellement du moins, discrédité la voix gouvernementale tant auprès du citoyen que des associations. Par contre, il semblerait que les pouvoirs locaux, eux, aient pu parfois mieux correspondre aux attentes des initiatives citoyennes et de leurs publics en leur proposant – voire en leur demandant – une aide sur le terrain. Cependant, la communication et l'efficacité sont les grandes perdantes du nécessaire dialogue entre la base et le sommet. La base crie, le sommet n'entend pas.

3.3.2. Des associations vers les autorités

Frustrés, les associations et les collectifs citoyens ? Peut-être, mais réactifs surtout ! Ayant eu peu – ou pas du tout – de contact spontané de la part des autorités à leur encontre, elles se sont portées à leur rencontre.

Au sein du **secteur culturel**, lorsqu'elles constatent l'absence de réactivité des autorités liégeoises, les associations ressentent ce désintérêt comme un énorme manque de considération à leur égard. En particulier, Julie Hanique, Pierre Clément et Sarah Rondao Pestana, tous trois de Solidarité Culture Liège, ont eu envie de réagir en fédérant les mécontents. Ils ont ainsi porté aux pouvoirs politiques locaux un message clair demandant considération et aide, surtout pour les « petits » qui ne reçoivent aucun subside. Un appel est lancé à tous : c'est l'« Appel à la solidarité et considération pour le tissu culturel liégeois », en mai 2020. Résultat : 1230 personnes signent l'appel et 48 structures répondent à l'enquête qui y est liée. Cette force permet d'interpeller les autorités liégeoises, qui vont bouger quelque peu, notamment en mettant sur pied l'événement « Place aux Artistes »... Un événement qui, comme nous l'avons vu au POINT 3.3.1, a été plus ou moins bien reçu par les différents acteurs culturels.

Le **secteur de la jeunesse** s'est également montré proactif. Ainsi, la maison de jeunes de Saint-Nicolas, soutenue par les autorités communales, a proposé de leur donner un coup de main pour la distribution des masques :

VANESSA VANDIJCK (MJ DE SAINT-NICOLAS). — « Pendant la crise, au premier confinement, on a interpellé la commune pour savoir s'ils avaient besoin de soutien parce qu'ils devaient distribuer des masques, etc. On s'est dit : "Voilà, rendons-nous utiles aussi." Et donc on a collaboré avec eux par rapport à ça. On a pu sortir de chez nous et aller arpenter les rues de Saint-Nicolas. »

À la maison de jeunes La Baraka, des réunions de réflexion ont été organisées afin de déterminer « quelle action mettre en œuvre pour interpeller les politiques ». Les jeunes décident alors de manifester enroulés dans des messages « qui incitaient à la réflexion et à la réouverture des maisons de jeunes ». Action positive, puisque le bourgmestre et l'échevine de la Jeunesse les ont reçus, avant que la seconde aille leur rendre visite « afin de voir un peu [nos] réalités » :

PIERRE BOULANGÉ (MJ LA BARAKA). — « Nous, on était fiers quand on a eu la visite de l'échevine pour lui montrer qu'on était présents et qu'on méritait les aides octroyées parce que c'est souvent ça aussi le problème : c'est qu'on nous donne de l'argent pour faire nos activités, nos actions. On fait souvent des rapports sur les activités qu'on a faites, mais on voit rarement les gens. Et donc c'est agréable aussi de montrer qui on est, et de voir qui nous a aidés. »

Dans le milieu scolaire, une initiative étonnante a été décidée par les élèves de l'Athénée de Waha : les plus grands (5^e et 6^e secondaires), ressentant durement l'interdiction de se rendre aux cours, voyant leur vie sociale considérablement réduite et leurs apprentissages de plus en plus difficiles, ont décidé d'adresser une pétition à leur ministre, Caroline Désir, ainsi qu'aux autorités locales, bourgmestre et échevin de l'Instruction publique, afin d'obtenir leur autorisation de retour au sein de leur école. L'échevin les a reçus et ils ont finalement obtenu gain de cause.

Le **secteur de la santé** s'est énergiquement signalé aux autorités. Au niveau local, la maison médicale La Passerelle fait état de revendications écrites issues d'une concertation entre associations du quartier d'Outremeuse, dont elle fait partie :

DONATELLA FETTUCCI (MM LA PASSERELLE). — « On a fait un travail avec la table ronde des associations d'Outremeuse, dont la maison médicale fait partie. [...] On a mis en place plusieurs rencontres avec les autres partenaires du quartier et on s'est rendu compte que les difficultés qu'on avait dans notre pratique professionnelle et dans les vécus de nos populations étaient les mêmes partout dans les différentes structures. C'est à partir de là qu'est née l'idée d'écrire une carte blanche destinée aux pouvoirs publics²². Cette carte blanche était un témoignage pour mettre en lumière non seulement les constats que l'on faisait en tant que travailleuses et travailleurs de terrain d'Outremeuse, mais aussi des demandes spécifiques. [Cette table ronde regroupe] des travailleuses du social, du socioculturel et de la santé. Même au niveau du quartier, au niveau de nos partenaires, on a su garder une certaine cohésion grâce à ce travail qu'on a fait de partager les difficultés, de les mettre noir sur blanc, de les exposer publiquement. On doit avoir une rencontre avec le bourgmestre de Liège, mais elle n'est pas encore fixée. Et demain [le 2 avril 2021], on voit la sous-secrétaire d'État [belge à l'Égalité des genres, à l'Égalité des chances et à la Diversité] Sarah Schlitz : elle vient à notre rencontre pour justement discuter des problématiques de terrain. »

Initiative vers les autorités couronnée de succès, donc. Néanmoins, plusieurs associations soulignent qu'elles se retrouvent occupées à tenir le rôle que les services officiels n'assurent plus :

DONATELLA FETTUCCI (MM LA PASSERELLE). — « On s'est trouvé face à des difficultés psy et face à des difficultés sociales. [...] Pour le moment, on a encore une grande demande au niveau social parce que [...] tous les autres services [comme le CPAS] sont fermés. La plupart du temps, c'est parce que les personnes font du télétravail et parce que tout se passe de manière informatique, que ce soit pour la prise de rendez-vous par téléphone, les mails, etc. Or, la plupart de notre public ne sait pas utiliser ces outils ou n'en a pas les moyens. [...] Donc, il y a des services fondamentaux qui aujourd'hui ne sont plus ouverts, et qu'est-ce qui se passe ? Eh bien étant donné que nous, on est toujours ouverts et qu'on reste sur le terrain, nos assistantes sociales doivent faire face à cette demande-là, cette demande qui n'est pas de notre ressort, mais de celui d'autres services, que ce soit de la Ville de Liège ou d'ailleurs. Et donc on est vraiment pris par ça, beaucoup, et tout le temps. Et je sais que nous ne sommes pas les seuls. »

D'autres manifestations et actions vers les autorités vont permettre aux associations de se visibiliser au-delà du niveau local. C'est le cas du collectif La Santé en lutte. Ayant pour ambition première d'unir les luttes des travailleurs et travailleuses du secteur privé et du secteur public dans le domaine de la santé, afin d'éviter le morcellement des actions et donc d'être plus efficace, ce collectif travaille avec pour optique de faire remonter au niveau fédéral des réalités puisées par les soignants sur le terrain :

TÉMOIN ANONYME (LA SANTÉ EN LUTTE). — « Il y avait une problématique assez importante au moment de la première vague de la pandémie, c'était le respect de la santé des travailleurs et des travailleuses et les moyens pour soigner. Ça, c'était une problématique très importante, et clairement, on ne s'est pas sentis soutenus. La Santé en lutte a eu à cœur, pendant toute cette période-là, de donner un discours alternatif au discours dominant du gouvernement qui disait assurer tout, etc. Et ce discours alternatif était construit sur nos expériences du terrain et sur ce qu'on voyait. Donc, quand le gouvernement disait une chose et que nous, sur le terrain, on ne voyait pas cette chose, on trouvait important de pouvoir le dire. Et donc pendant toute cette période-là, La Santé en lutte, comme nouvelle problématique, avait comme ambition de faire remonter du terrain [...] les faits empiriques qui s'opposaient au discours politique. Et mettre en confrontation les discours et le vécu de terrain permettait de dégager des incohérences de la part du pouvoir politique. »

Le **secteur social** a entretenu davantage de liens avec les autorités dans la mesure où la *Task Force* ministérielle « Groupes vulnérables » (mise en place en mars 2020) l'appelait en quelque sorte au contact : il a pu donc faire remonter des remarques et des requêtes venant de la base.

²² Cette carte blanche, intitulée « Pour les travailleurs de terrain les mesures prises pour juguler le COVID-19 ne sont plus tenables », est parue dans *Le Soir* le 14 février 2021.

Ainsi, Jean-Luc Vrancken, pour la Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale, se soucie du fait que les besoins des centres fédérés soient entendus par les mandataires politiques.

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Les premiers problèmes des centres, ce sont des préoccupations de survie financière. À travers les échanges qu'on a pu avoir avec les pouvoirs publics, on a réussi à obtenir des modifications réglementaires qui permettent aux centres d'espérer de traverser la crise sans dégâts financiers et surtout sans fermeture de services. [...] On a eu la chance d'avoir un gouvernement en Wallonie qui était attentif, mais est-ce que les mesures qui ont été prises sont suffisantes ? On espère que oui pour la plupart des centres, mais ce n'est pas garanti pour tout le monde. Les inquiétudes sont vraiment importantes, la vigilance est au maximum puisqu'il faut qu'on soit attentifs, par exemple institutionnellement, au maintien des outils, au maintien du financement des centres, au maintien des emplois, mais aussi de façon plus générale au maintien de l'offre aux publics. Et puis de façon plus politique et plus transversale, il faut aussi qu'on soit attentifs à ce que ce ne soit pas encore les travailleurs et les personnes les plus précarisées qui souffrent des inévitables économies qu'on serait amenés à faire. Il y a d'autres politiques et d'autres réponses que celles-là à donner. »

Pour le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, Antoinette Corongiu signale plus de contacts, et plus efficaces, avec les autorités, spécialement celles qui sont en charge de l'urgence :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « Je téléphonais de manière urgente au service de l'urgence sociale, j'avais chaque fois un interlocuteur. Dans les 24 heures, on essayait de trouver la solution ensemble. Et donc ça, ça a été remarquable. En tout cas, le CVFE est redevenu un acteur incontournable auprès des associations, auprès de la police, auprès du Parquet également, et auprès des CPAS, car l'action du CVFE n'est pas que liégeoise. L'action du CVFE se situe sur toute la province de Liège. »

Les campagnes de sensibilisation décidées par la ministre Christie Morreale, vice-présidente du Gouvernement wallon et ministre de l'Emploi, de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances et des Droits des femmes, ont engendré un focus sur la croissance des violences conjugales, le collectif a donc été davantage sollicité... mais aussi écouté :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « Il y a eu une prise en compte de la problématique, de la situation aussi des sans-abri, et une *Task force* a été créée sur les violences conjugales. Les ministres en charge des droits des femmes, des violences conjugales, de la santé, ont créé cette *Task force* avec des associations. Tous les mois, il y avait une réunion qui faisait le point de la situation, de nos besoins, de nos difficultés. Et les associations s'y sont mobilisées pour que cela y soit pris en compte. Des associations telles que Vie féminine, Solidarité femmes et d'autres encore se sont rassemblées et ont fait paraître différentes lettres ouvertes, différentes revendications à la conférence interministérielle sur ces questions de violence conjugale. Les lois doivent changer. Il n'est pas normal effectivement aujourd'hui que ce soient les victimes qui quittent le domicile conjugal, avec des enfants. »

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté a, quant à lui, réussi à tisser des liens avec le 1718, numéro officiel du *call center* du Service public de Wallonie. Il s'agit d'un exemple de collaboration fructueuse entre le monde associatif et les institutions (ici régionales) :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Il y a une alliance très chouette qui s'est construite entre l'équipe qui répond au 1718 – mais pas du tout habituellement pour des questions sociales – de la Région wallonne. On a demandé qu'ils s'ouvrent aux urgences sociales et ils ont accepté. Il y a eu du temps de formation des répondants, mais la situation des gens qui arrivent en urgences sociales est parfois tellement si énorme que c'est impossible de la traiter en trois, quatre ou cinq minutes de téléphone. C'est là que nous venons en renfort. En quelque sorte, on externalise la situation de la personne : on la recontacte et on prend tout le temps qu'il faut pour essayer de trouver une solution au problème crucial qui est mis sur la table. C'est tout à fait intéressant, parce que ça nous apprend beaucoup de choses sur différentes catégories sociales avec lesquelles le Réseau n'avait pas de contact pour une partie d'entre elles ; cela nous montre aussi qu'il a moyen de faire des alliances et des liens. Par exemple, on a régulièrement des indépendants qui arrivent au 1718, qui sont effondrés socialement et souvent psychologiquement. »

Enfin, les **initiatives citoyennes**, qui ont très souvent démarré spontanément à l'initiative de citoyens confrontés à la détresse sociale et souvent déjà mobilisés préalablement dans d'autres associations ou projets, ont rencontré de nombreuses difficultés, des fins de non-recevoir, des incompréhensions multiples, mais aussi une énorme solidarité et une grande volonté d'aider de la part d'autres citoyens ou associations. Il n'empêche : lorsque l'on agit, on finit toujours par croiser les autorités politiques, c'est inévitable. Et ce n'est pas toujours facile :

SOPHIE BODARWÉ (SORTIR DU BOIS). — « Moi, par exemple, je rêve de pouvoir interpeller directement le bourgmestre sans être dans un parti politique, sans être dans une loge, juste en tant que citoyenne. Je ne sais même pas comment on fait, donc j'essaye avec des gens que je connais, mais ça ne marche pas forcément. Ce n'est pas grave, mais je voudrais que les choses changent... Enfin les choses doivent changer, mais on ne sait pas encore comment et donc j'espère qu'on sera patients. Parce qu'on va trouver comment on peut faire changer les choses. »

Les Masques solidaires ont demandé à la Ville de Liège à réserver des matériaux de couture afin de confectionner des masques en synergie, car les autorités communales avaient également lancé de leur côté un projet de confection de masques en tissus pour faire face à la pénurie initiale :

ROSARIO MARMOL PEREZ (PROJET « MASQUES SOLIDAIRES »). — « J'ai tout de suite pris contact avec la personne qui gérait ce projet à la Ville et donc je lui ai dit : "Écoutez, nous voulons bien coudre, la seule chose que nous vous demandons c'est : êtes-vous d'accord qu'on glisse un tract Masques solidaires avec chaque masque confectionné par le collectif ?". La réponse est négative, car la Ville veut patronner à 100 % sa propre initiative de confection de masques en tissus. Ils nous ont tout de même donné des restes de tissus qu'ils avaient et qui pouvaient coller à la confection de masques. Ils ont quand même soutenu à leur façon le projet. »

3.3.3. Quelle gestion de la crise par le monde politique ?

Bien que provenant d'horizons différents et véhiculant des expériences très diversifiées, nos interlocuteurs sont finalement assez proches dans leur critique de la gestion de la crise par les autorités, en particulier lorsqu'il s'agit d'évoquer les mesures prises par le pouvoir fédéral. Les interviewés estiment en général qu'on entend trop peu les représentants politiques, qu'on les voit trop peu jouer un rôle là où on les attend, à savoir défendre les citoyens et oser exprimer des opinions divergentes en leur âme et conscience, qui s'écartent de la parole gouvernementale. À écouter certains témoignages, ces dirigeants semblent souvent manquer d'épaisseur politique et de perspectives à long terme.

Chez les témoins transparaît fréquemment l'idée que les citoyens ressentent cette relative apathie comme un éloignement supplémentaire de la part des dirigeants face à leurs préoccupations, risquant ainsi d'engendrer une défiance, voir un dégoût, à leur égard. Dans son interview, Martine Léonet (de la compagnie Espèces de...) craint que cette défiance, que l'on constate aussi chez les jeunes, constitue une menace pour notre système démocratique. La déconnexion du pouvoir avec la réalité de terrain ainsi qu'avec certaines populations a été relevée par d'autres interviewés, comme notre témoin anonyme de La Santé en lutte. Ce dernier évoque le paradigme de gestion néolibérale de la crise, qui opère un calcul purement marchand au détriment des besoins des patients.

De même, pour Donatella Fettucci (maison médicale La Passerelle), la crise du Covid-19 a mis à nu la défaillance structurelle du système : la gestion libérale ne fait pas confiance aux travailleurs de terrain. Elle ne prend pas les bonnes décisions et dissimule ses propres défaillances en rejetant la faute sur la population. Donatella Fettucci insiste sur le fait que le problème est structurel et qu'il faut changer de paradigme, autrement dit rejeter l'idéologie néolibérale qui culpabilise la population et les pauvres.

La remise en question de mesures gouvernementales liées au Covid, en particulier concernant les confinements et la gestion de la crise, est flagrante pour les Brigades de solidarité populaire de Liège et La Santé en

lutte qui manifestent leur mécontentement dans la rue. Ainsi, La Santé en lutte appelait à une grande manifestation internationale pour la défense des soignants, « la Grande Manif' de la Santé et des Oubliés, acte 2 », qui s'est tenue dans une multitude de villes européennes le samedi 29 mai 2021²³.

Dans l'ensemble, la crise rend plus visibles les atteintes qui ont été portées à l'État social depuis plusieurs années, suscitant d'autant plus l'indignation d'une partie du secteur associatif. Plusieurs dénoncent particulièrement les politiques de restrictions du gouvernement Michel (2014-2018), lesquelles ont accru les inégalités, la précarité, la pauvreté qui touchent les publics dont il s'occupe, avec les femmes au premier rang. L'épidémie de Covid-19 ayant encore dégradé leur situation, il importe de changer profondément de regard, de repartir de la situation réelle sur le terrain et de modifier la vision politique globale. Souvent, la critique de la société capitaliste est sous-jacente, même si peu accusent clairement le grand capital ou le néolibéralisme comme le font néanmoins, dans leurs interviews respectives, le représentant de La Santé en lutte, Rosario Marmol-Perez, Pierre Clément ou encore Donatella Fettucci.

4. Quel futur et quels enjeux pour le monde associatif après la crise sanitaire ?

Nous avons eu l'occasion de constater tout au long de ce texte que la collecte de témoignages sur laquelle repose notre recherche participative s'est avérée d'une extrême richesse : variée, abondante, débordante d'informations et d'initiatives, diverses certes, mais toutes axées sur le même but, celui de trouver comment agir, aider, se réinventer en temps de crise. En guise de conclusion générale, nous vous proposons de réaliser en quelque sorte un petit saut dans le futur.

Nos témoins ont exprimé leurs espoirs concernant les lendemains et les avancées qui pouvaient suivre cette période exceptionnelle. Demandons-nous toutefois si, lors de leur interview en 2020 ou 2021, nos témoins avaient une vision pour l'avenir : comment percevaient-ils la fin de la crise sanitaire et du confinement ? Comment concevaient-ils leur association, leur initiative et leur travail sur le temps long ? Ont-ils fait preuve de vigilance par rapport à certaines évolutions sociétales pressenties ? Considéraient-ils que leur initiative était « durable », autrement dit qu'elle avait un avenir au-delà de l'épisode pandémique ? Ce sera l'objet du POINT 4.1.

Autre question : comment les diverses associations dont il a été question dans cette recherche ont-elles évolué après la collecte de témoignages ? Comment se portent aujourd'hui les associations qui existaient déjà avant la pandémie de Covid-19 ? Et que sont devenus certains des collectifs ou associations qui ont vu le jour durant la crise sanitaire pour répondre à un besoin spécifique ? Ce sera l'objet du POINT 4.2.

4.1. Comment nos témoins voient-ils l'avenir dans leur interview ?

À l'écoute de la plupart des interviews, on ne peut pas vraiment déclarer que les témoins portent sur l'avenir un regard des plus optimistes. Plusieurs d'entre eux craignent en effet que des phénomènes préexistants à la crise, mais trop longtemps négligés ou sous-estimés, prennent de l'ampleur dans les années à venir (liquidation des services publics, plus grande paupérisation d'une partie de la population, etc.). Face à ce risque, il est nécessaire de ne pas se rendormir, de rester attentif face à la misère que la crise du Covid-19 a rendue visible, de maintenir la pression sur les autorités et de lutter pour le maintien de la Sécurité sociale :

JULIE HANIQUE (CRC). — « Il y a souvent, Covid ou pas Covid, un moment où l'on dit : "Oula, attention, il faut pas laisser passer un certain nombre de choses. Il faut rester attentif. Il faut se mobiliser. Il faut être clair dans sa parole et se tenir à une forme de rigueur dans la méthode, dans l'approche." [...] Pour que les gens ne soient pas sans abri, il faut leur trouver un logement : ça, c'est le b.a.-ba. Mais après, comment ? Quel accompagnement ? Quels moyens ? Je ne suis pas toujours hyper optimiste et je me dis qu'on est quand même un pays en voie de sous-développement. Quand on a 44 ans, comme moi, on voit que les gens de mon âge, ou de ma génération, sont plus pauvres que la génération des parents et qu'il y a des choses qui se détricotent. [...] Je me dis que la Sécurité

²³ Site Web du collectif La Santé en lutte, <https://tinyurl.com/4cfvr9fc>.

sociale est notre dernier rempart et que c'est ce qui permet de faire qu'à l'heure actuelle, on est mieux en Belgique que dans beaucoup d'autres pays. On continue à avoir de la chance de vivre en Belgique, mais c'est vraiment le dernier rempart. Et s'il faut lutter pour une seule chose, c'est pour conserver ça. C'est vraiment pour moi la chose primordiale. »

Malgré tout, quelques témoins font aussi preuve d'un certain optimisme quant à l'avenir, notamment parce qu'ils perçoivent, à l'instar de Pierre Clément, un changement de mentalité au sein d'une partie de la jeune génération, avec l'émergence de nouvelles valeurs et de nouveaux choix de vie :

PIERRE CLÉMENT (SOLIDARITÉ CULTURE LIÈGE). — « Je suis quand même assez optimiste sur un truc, c'est que je vois quand même beaucoup de jeunes gens, entre 15 et 25 ans, qui sont les enfants de mes amis ou de mes connaissances, et j'ai l'impression qu'ils sont partis sur d'autres valeurs. Je pense que le fait d'avoir un CDI par exemple ne les tracasse plus trop, parce que ça ne veut plus dire grand-chose. Je pense qu'ils ne veulent plus faire une carrière à tout prix. Je pense qu'il y a d'autres valeurs qui sont en train de se mettre en place, et ça, je crois que c'est pas mal. Il y en a plein par exemple qui ne passent plus leur permis, d'un point de vue écologique. »

Une autre interrogation concernant l'avenir et qui transparaît dans plusieurs interviews est celle de la pérennité des nouveaux modes de fonctionnement qui ont émergé durant la crise sanitaire, comme le télétravail ou les réunions en visioconférence, entre autres. Ces nouveautés qui ont, par la force des choses, pris leur envol à partir de mars 2020 vont-elles changer radicalement notre modèle de société ? Vont-elles avoir une forte incidence sur l'organisation du travail ? Jean-Luc Vrancken de la Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale ne le pense pas, même s'il perçoit un ensemble d'opportunités, ainsi qu'une série de dangers :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Ça ne va pas bouleverser fondamentalement les rapports sociaux et l'organisation politique de notre société. Par contre, on pense qu'il y a une série d'ouvertures, d'opportunités qui se créent et qu'on doit tenter de s'en emparer pour les utiliser et les développer. On a cité le télétravail tout à l'heure en tant que nouveau mode de rapport entre les travailleurs et les employeurs, c'est sans doute un exemple peu significatif. Il y a d'autres opportunités qui se présentent, notamment dans l'idée de développer d'autres rapports entre les personnes. Contrairement, il y a toute une série de craintes qui ont été évoquées et d'enjeux importants, et l'enjeu principal qu'on voit, qui a vraiment émergé dans les échanges, c'était la peur, la crainte que les effets de la crise amènent encore plus de distanciation dans les rapports sociaux, avec un rejet encore plus fort des personnes d'origine étrangère, donc une montée plus importante du racisme par exemple. Et donc c'est un danger auquel il faut se préparer et qu'il faut tenter d'anticiper dans la mesure des choses. Dans les faits positifs, j'y reviens parce que je n'ai peut-être pas développé suffisamment, il y a la démonstration que les services essentiels – ou qu'on a qualifiés d'essentiels – sont des services absolument fondamentaux, et trop peu soutenus, trop peu financés, avec l'attente que ces services soient renforcés ou mieux considérés. [...] Il y a vraiment une volonté de renforcer la Sécurité sociale qui a permis jusqu'à présent à bon nombre de personnes de traverser cette crise avec un minimum de dégâts sociaux [...]. C'est tout à fait contradictoire : il y a des risques et il y a des opportunités. »

De son côté, le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion, qui a dû faire preuve d'inventivité durant la crise et qui s'est interrogé sur l'efficacité de son travail, a profité du confinement pour réfléchir au fonctionnement à plus long terme de ses maisons d'accueil :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « La situation [...] nous a obligés à réfléchir à des aménagements internes, mais ça nous a peut-être aussi obligés à revoir le mode de fonctionnement : laisser plus de temps à ces femmes, être moins "dans de l'activité pour être dans de l'activité" et leur permettre de se poser. Ce qui veut dire que ce n'est pas nécessairement un nombre important de personnes qui doit accompagner les dames : elles avaient des référentes, elles avaient aussi noué des liens plus particuliers avec certains professionnels. Et donc on va peut-être privilégier à nouveau la vie communautaire du refuge et prendre le temps de les écouter, de s'asseoir avec elles. »

La même porte un regard nuancé sur le télétravail et sa mise en application après la crise sanitaire :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « Les permanences téléphoniques se faisaient en télétravail. Le télétravail, attention, ce n'est pas la solution miracle. [...] Et donc demain, si on s'oriente vers du télétravail, il faut que les membres du personnel soient protégés, c'est-à-dire que s'il n'y a pas de bureau, s'il n'y a pas une pièce protégée où elles peuvent réellement faire du travail, ça ne sert à rien, ce n'est pas positif. Il y a plusieurs collègues qui ont craqué en disant : "Est-ce que l'on peut revenir faire nos permanences téléphoniques dans un bureau ? On n'en peut plus d'être seules, on n'en peut plus de porter seules les questions de violence !" Donc les conditions du télétravail doivent être réfléchies. Et pourquoi pas ? Parce que le télétravail est quand même un gain de temps et d'énergie ; ça leur permet aussi d'être concentrées sur le travail et pas dispersées. »

En dépit de toutes ses craintes et de ses réserves sur les conséquences de la crise, Christine Mahy du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté veut quant à elle souligner une autre opportunité qui va bien au-delà du monde associatif, celle de supprimer un certain nombre de clivages entre catégories sociales défavorisées et qui ont des intérêts communs :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Aujourd'hui, avec la crise du Covid, on est dans quelque chose qui pourrait être une opportunité unique de faire péter tous les clivages et de dire : "rassemblement de tous les exploités, qu'ils soient au travail, pas au travail, qu'ils soient indépendants ou petites PME". Je ne parle pas évidemment des grands exploités, des multinationales ou des grands patrons [...]. Je parle de l'indépendant tout seul, etc. [...] Ça, c'est une alliance intéressante : briser les représentations services publics/privés/ASBL. [...] Je trouve qu'il y a quelque chose qui doit s'installer maintenant. Et nous essayons d'y contribuer petitement. Nous essayons de créer des liens, d'avoir du dialogue autour de ça, pour nous saisir de ça. »

4.2. Quel avenir pour ces structures après les interviews ?

Dans quelle mesure nos témoins ont-ils retrouvé leurs marques après le déconfinement ? Comment ont-ils lutté contre le découragement ? Ont-ils trouvé les forces vives pour réaliser les projets auxquels ils avaient pensé en cette période qui a souvent laissé du temps à la réflexion ? Au moment de clôturer la partie analytique de notre recherche, début 2023, nous avons notamment relevé les éléments suivants. Nous sommes bien conscients que cette partie pourrait être mise à jour dans une seconde édition de ce texte ou dans une analyse complémentaire.

Grâce à des informations obtenues en dehors des interviews proprement dites, nous avons pu suivre l'évolution de quelques associations et collectifs nés durant la pandémie ou ayant connu un développement particulier pendant cette période. La plupart d'entre eux continuent le combat dans une perspective à long terme, quelquefois en réduisant la voilure déployée en pleine crise.

Par exemple, depuis l'automne 2022, la **maison médicale Saint-Léonard** – qui pendant les deux ans de crise a annulé presque toutes les activités intérieures pour ses patients, mais maintenu des balades – multiplie les activités : elle réoriente les balades organisées pendant le confinement vers des visites culturelles, reprend ses ateliers cuisine, a créé un atelier bricolage et un atelier de lecture et de discussions lié à l'engagement citoyen.

Né à peine un an avant le déclenchement de l'épidémie, le collectif **La Santé en lutte** défend toujours la condition des travailleurs de la santé et poursuit sa réflexion et son action au service de la solidarité. Ainsi, le 26 novembre 2022, le collectif tenait sa cinquième assemblée générale où il a rappelé sa volonté de faire changer fondamentalement la situation dans le secteur des soins de santé et de lutter pour une société plus solidaire²⁴.

Et qu'en est-il des associations nées durant la pandémie ? Malgré la fin de la crise sanitaire, **Solidarité Culture Liège** a poursuivi son travail de défense des intérêts du monde de la culture. Dans un calendrier des actions repris sur son site, le collectif fait le relevé de ses actions les plus marquantes depuis le début du confinement.

²⁴ « La rentrée de La Santé en Lutte », *lasanteenlutte.org*, 24 janvier 2023, [En ligne] <https://tinyurl.com/dfbs27rc>.

Une séance de travail en petits groupes s'est tenue le 7 décembre 2022 afin d'aboutir à des avancées concrètes sur différents sujets : préparation d'une rencontre avec l'échevin de la Culture, cartographie de l'accès aux espaces publics, préparation des Ateliers solidaires de la culture qui se sont tenus le 24 janvier 2023, etc.²⁵

Les **Brigades de solidarité populaire de Liège** semblent quant à elles s'être mises en sourdine, et ce avant même la fin de pandémie : ses initiateurs (dont Sébastien Boutet, un de nos témoins) sont revenus aux combats dans lesquels ils étaient intimement engagés précédemment, en particulier la lutte antifasciste et l'aide au logement. Leur page Facebook²⁶ a fonctionné jusqu'au 2 septembre 2021, servant activement de relais à différentes actions solidaires à Liège et ailleurs, dans les domaines du logement et des expulsions, de la lutte contre la répression lors des manifestations, des aides solidaires, de la mobilisation antifasciste, etc.

L'action du **projet « Masques solidaires »** (initié par ATEMOS) a conquis le cœur de citoyens et a reçu le prix du jury Solidaris 2021²⁷. Aujourd'hui, les couturières sont toujours en recherche d'initiatives qui les feront avancer sur la route qu'elles se sont tracée en valorisant les compétences des sans-papiers au service de la communauté. L'heure n'est évidemment plus aux masques pour l'instant, mais aux bijoux, aux sacs, aux poupées, aux articles pour bébés, etc.

Enfin, durant la crise sanitaire, la tâche n'a pas été simple pour le collectif **Sortir du bois**. Cependant, le projet a pu bénéficier de l'expérience variée et des contacts de ses initiateurs, de leurs enthousiasme et dévouement, leur permettant de toucher à la fois les citoyens, le monde associatif, la sphère politique et les médias. Aujourd'hui, Sortir du bois reste présent en région liégeoise et veut agir sur les autorités pour qu'elles prennent en charge la problématique du sans-abrisme de manière plus globale, en particulier grâce à des logements qui s'inscrivent dans la durée. Le collectif travaille également à la déconstruction des clichés sur les personnes sans abri et sans-papiers. Le 5 décembre 2022, un premier bilan est dressé : une trentaine de SDF sont passés par Sortir du bois, certains ont retrouvé un logement, d'autres sont restés en habitat léger ou bien sont passés en cohabitation²⁸.

5. En guise de conclusion

Au départ de cette enquête, nous nous interrogeons sur le devenir de l'engagement en temps de Covid-19 : c'est d'ailleurs un aspect qui a été abordé avec chacun de nos interlocuteurs lors des interviews. Et en leur demandant de dessiner leur profil, celui du militant ou de l'acteur engagé. Cette démarche les a parfois – brièvement – intimidés, mais ils ont vite montré leur motivation à formuler une réponse à la fois circonstanciée et personnelle : le retour sur soi qu'ils ont alors opéré s'est avéré pour nous riche d'enseignements et de nuances.

Nous savons à quel point il est délicat de définir le terme « militant », et tout autant de l'employer : il suffit de voir comment les interviewées elles-mêmes passent aisément du « militant » à la « personne engagée », et vice-versa, pour s'en convaincre²⁹.

Les personnes interviewées font de même ; cependant, elles manifestent naturellement leur préférence pour l'une ou l'autre expression, en les employant souvent de façon quantitativement très inégale. Si le nombre d'occurrences de « militant » se révèle égal à celui d'« engagé », la majeure partie de nos interviewés choisissent plus fréquemment le second, que ce soit sous cette forme ou sous celle d'« engagement ».

Les personnes qui emploient davantage le premier terme sont-elles celles dont l'action est la plus marquée par une lecture politique ? Faut-il en déduire que leur... engagement est le plus fort ? Ce serait aller trop vite en besogne, et de façon parfaitement arbitraire. Disons plutôt que leur action est fortement teintée d'une

²⁵ <https://www.facebook.com/solidaritecultureliege/>.

²⁶ <https://www.facebook.com/BSPLiege/>.

²⁷ <https://jurysolidaris.be/laureats-gagants/>.

²⁸ Informations collectées sur la page Facebook du collectif, <https://www.facebook.com/sortirdubois/>.

²⁹ Précédemment au sein du Groupe des collectrices et collecteurs de mémoire sur l'engagement, nous nous interrogeons déjà sur les concepts de militance, de militantisme, d'activisme, etc., dans les analyses de l'IHOES n° 169 et 182. Ces dernières sont téléchargeables sur cette page Web : <https://www.ihoes.be/analyses/>.

vision politique. Ils se situent dans une tradition d'action sociale qui se positionne généralement contre celle que pratiquent les mandataires politiques au moment de la crise. Le représentant de La Santé en lutte évoque à trois reprises le néolibéralisme, qu'il dénonce vigoureusement.

Mais comment se voient-ils, nos interlocuteurs ? Avec des nuances, certes, mais aussi quelques points communs particulièrement intéressants à examiner.

Certains se sont engagés ou ont vécu dans des milieux militants depuis leur jeunesse, d'autres y sont arrivés naturellement, si l'on peut dire, en travaillant dans des secteurs associatifs et/ou sociaux : travailler dans ces domaines constitue déjà un engagement en soi, souligne Donatella Fettucci, car le fait de travailler en maison médicale, par exemple, amène *de facto* à être engagé, même si on ne l'est pas au départ. On est alors confronté à une réalité sociale difficile à laquelle on ne peut échapper.

Mais cela ne nous dit pas pourquoi l'engagement apparaît bien plus spontanément dans leurs propos que le militantisme. Tâchons de comprendre.

Lorsqu'ils tentent de définir le militantisme, nos interlocuteurs le font souvent apparaître comme lié à un parti ou à un syndicat : et c'est précisément ce lien que plusieurs d'entre eux ne veulent pas nouer. D'aucuns disent se méfier du militantisme institutionnalisé ou supervisé par un parti, même s'ils se réclament généralement des valeurs de gauche. Le délégué de La Santé en lutte estime même que le militantisme est « une profession à part entière » : qu'advient-il alors de l'indispensable travail de terrain, dans le secteur de la santé notamment ?

Il rejoint ainsi la préoccupation qu'exprime Antoinette Corongiu (CVFE) lorsqu'elle constate elle aussi une professionnalisation croissante du militantisme, ce qui de prime abord peut paraître positif, car régulé, mais qui progressivement en arrive à porter atteinte au militantisme même.

Mieux encore : plusieurs intervenants précisent que, selon eux, le militantisme est lié au parti politique ou au syndicat, et que de ce fait il relève davantage d'une organisation verticale, d'une hiérarchie. Or, ces deux éléments sociétaux, le deuxième surtout, leur paraissent menaçants pour leur action : ils risquent, d'après Antoinette Corongiu, de mettre « en difficulté les *managements* participatifs de co-construction », autrement dit de nuire à l'organisation horizontale, non hiérarchique, de leurs différentes associations.

En d'autres termes, toute organisation qui valorise une structure plus verticale qu'horizontale peut nuire à ces aspects majeurs de son ADN : les indispensables contacts qui fortifient les individus, les rencontres entre intelligences différentes (Christine Mahy), la valorisation du travail et des travailleurs invisibles, la nécessité d'une mobilisation sociale et solidaire (« Le militantisme, c'est être ensemble, dans la rue », nous dit Catherine Lévêque, de La Baraka). Et, avant toute autre chose, la nécessité de s'éloigner de toute structure politique afin de pouvoir se positionner nettement face à elle pour l'interpeller plus aisément :

PIERRE CLÉMENT (SOLIDARITÉ CULTURE LIÈGE). — « Quand on fait un travail de militant, à la fois on défend des gens, on défend une société plus juste et je pense que ce travail de militant se retrouve si on interpelle le politique aussi. Si on ne fait pas un travail politique derrière, je pense que ça n'a pas de sens. »

Aux yeux de tous nos interlocuteurs, ou presque, ce n'est donc pas le militantisme au sens strict du terme qui définit leur action, mais bien l'engagement, auquel ils s'identifient plus volontiers, y compris dans cet aspect essentiel qui est de réussir à attirer l'attention des responsables politiques sur les réalités dont ils se sont éloignés, ou qu'ils ne veulent pas voir.

Pierre Clément, encore, tient à préciser que s'engager n'est pas faire la charité : s'engager suppose de travailler à faire changer la société, et ainsi donner un sens politique à son action sur le long terme. Carine Broos estime que s'engager, c'est s'ouvrir à la société et y prendre position. Isabelle Cué Alvarez définit l'engagement comme un acte qui, loin d'être soutenu par un parti politique, se veut plus volontaire, plus individuel, une forme d'activisme en quelque sorte (terme qu'emploie aussi Donatella Fettucci). Son engagement ? « Faire bouger les gens par le biais des spectacles. »

Nos interviewés, plus à l'aise dans l'engagement que dans le militantisme, semblent donc vouloir agir en faveur d'une société meilleure et dénuée de toute injustice, basée sur la solidarité et les contacts avec les autres, ancrée sur les valeurs de gauche, mais dégagée des exigences politiciennes : tous réclament l'accès à un monde plus juste en appelant à un changement structurel de société.

Une question toutefois peut encore en préoccuper certains : leur engagement si profondément vécu pourrait-il continuer à coexister avec le professionnalisme croissant au sein des services qu'ils assurent ?

Petit retour en arrière. Les années 1970-1980 voient un nouvel essor des associations en réponse à l'émergence de demandes sociales nouvelles : féminisme, immigration, alphabétisation, écologie, altermondialisme, dans un contexte marqué à la fois par une certaine déparlisation de la société, liée à la baisse de la pratique religieuse, la montée des associations pluralistes et des nouveaux mouvements sociaux, et les divisions communautaires. L'État cède de plus en plus de missions de services publics aux associations auxquelles il reconnaît des compétences en la matière ; mais progressivement, il va se soucier de réaliser des économies, car le concept d'État-providence suscite de violentes critiques à partir des années 1980. Les associations vont de plus en plus se retrouver chargées d'amortir les conséquences du néolibéralisme : précarisation des emplois, pauvreté, responsabilisation de l'individu quant aux problèmes sociaux (chômage, échec scolaire, etc.), dualisation de la société et passage progressif d'un système de droits universels à un système de droits individualisés. Le développement du secteur associatif et la déparlisation partielle de celui-ci s'inscrivent également dans le processus de fédéralisation et de communautarisation de l'État (avec des implications très différentes entre le Nord et le Sud du pays), d'une décentralisation de certains services vers les communes et d'un morcellement des budgets.

Mais cette refonte de l'associatif s'accompagne d'une professionnalisation du secteur, un professionnalisme engagé. Dans le champ associatif, un des grands changements historiques a été le remplacement des bénévoles militants par des professionnels recrutés non plus en fonction de leur appartenance à un pilier, mais en fonction de leurs compétences professionnelles (précisées dans les décrets). Ces personnes ont pour métier la réalisation des buts de l'association et y trouvent leur gagne-pain, mais elles ne sont pas les initiatrices de l'action ni ses fondatrices, ce qui pose un risque de dévoiement par rapport à l'initiative et aux valeurs qui la fondent.

La multiplication du nombre d'ASBL fait du monde associatif un véritable vivier d'emplois. Parallèlement à une professionnalisation progressive (qui a ses défauts et ses qualités), les règles ayant cours au sein du monde des entreprises industrielles ou commerciales s'imposent de plus en plus dans le secteur associatif, via les décrets et tout récemment le code des sociétés. Les professionnels sont largement syndiqués et des commissions paritaires leur sont dédiées. Les liens de subordination sont incarnés soit par les coordinateurs et coordinatrices, soit par le Conseil d'administration : il n'y a donc pas de véritable « patron ». Les employeurs sont amenés à prendre les décisions dans le cadre des négociations paritaires, mais ce sont les pouvoirs publics qui octroient les moyens financiers. Ajoutons que les emplois sont souvent précaires, et que la peur du lendemain, les *burn-out* fréquents font partie du quotidien.

Nos acteurs engagés redoutent-ils la professionnalisation croissante ? Trois d'entre eux l'ont clairement évoquée dans le cadre de leur action au quotidien et, sans surprise, ils évoluent tous dans le secteur de l'aide sociale : il s'agit de Jean-Luc Vrancken (CAIPS), Antoinette Corongiu (CVFE), et les intervenantes de La Bobine, Cécile Hoornaert et Samira Ajouaou. Les acteurs politiques ont directement besoin du secteur social pour gérer la crise, tandis qu'ils rognent les ailes du secteur culturel parce que leur vision à court terme ne perçoit pas l'importance de la culture dans la vie sociale. Dans le social, secteur majoritairement syndicalisé et progressiste, l'aller-retour entre les gens plus précarisés et les politiciens est particulièrement nécessaire.

Antoinette Corongiu trace un portrait précis de la cohabitation entre professionnalisation et militance :

ANTOINETTE CORONGIU (CVFE). — « Le professionnalisme a des côtés très positifs. Il sécurise sur les conditions de travail, sur l'identité professionnelle, les compétences, sur les ressources, sur l'outillage. Cela, c'est le côté très positif du professionnalisme ; mais dans tous les cas si on n'est pas attentif à ce côté-là des choses, le professionnalisme et le cadre organisationnel font parfois perdre le côté militant. La manière dont on doit s'inscrire dans un cadre organisationnel fait parfois perdre le côté militant. [...] La militance est de plus en plus compliquée et le rapport employeur/employé, si l'association n'a pas mis en place un cadre plus horizontal que vertical, réinterroge profondément la manière d'organiser le travail au sein de nos associations aujourd'hui. »

Somme toute, il peut y avoir tension entre militance organisée en rapports horizontaux, et monde professionnel basé sur une structure verticale et hiérarchisée.

Jean-Luc Vrancken tient un propos plus nuancé, plus positif, mais il faut garder en tête que la professionnalisation est au cœur même de son action, qui s'exerce dans les centres d'insertion socioprofessionnelle :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Si je prends le secteur des centres d'insertion socioprofessionnelle, c'est un secteur que notre fédération fédère en partie bien entendu, mais c'est un secteur qui s'est mis en place à la suite de la crise pétrolière pour répondre aux problématiques de non-emploi des jeunes, qui à l'époque étaient fortement frappés par le chômage, des publics précarisés, et si ce sont des associations et ensuite des pouvoirs publics locaux, c'est-à-dire des CPAS, qui se sont mobilisés, c'est bien parce que les pouvoirs publics en général et les FOREM en particulier, ne répondaient pas aux problèmes de ces populations. Et donc il y a vraiment eu une mobilisation citoyenne qui a permis à un secteur de se mettre en place petit à petit, de se développer, de se professionnaliser pour être ce qu'il est aujourd'hui... »

Cécile Hoornaert résume d'une phrase le processus : « historiquement, La Bobine a été constituée sur base d'une action militante engagée, puis s'est professionnalisée ». Elle explique ensuite comment militance et professionnalisation se sont unies :

CÉCILE HOORNAERT (LA BOBINE). — « Il n'empêche que ces valeurs-là, ces méthodes de travail aussi, sont restées très prégnantes et ont été intégrées par une très grande majorité des personnes dans l'équipe. Peut-être qu'il y en a l'une ou l'autre qui ne les ont pas intégrées, mais fondamentalement notre équipe est porteuse de ces valeurs et des méthodologies aussi : nous travaillons dans une perspective d'émancipation fondée sur des valeurs d'égalité, de justice sociale, etc. On a des méthodologies qui font appel au collectif et en faisant appel au collectif, on peut être surpris, on peut se voir un moment donné remis en question, critiqué, et cela engage tout le monde. Maintenant c'est peut-être aussi consubstantiel à nos secteurs d'activités [petite enfance, initiative locale d'intégration, service d'insertion sociale], qui sont des secteurs qui travaillent au développement, à l'épanouissement, à l'émancipation des personnes... Donc cela nécessite de les défendre et de défendre ces valeurs-là à tous les niveaux. Après, on peut mesurer l'engagement au regard de la professionnalisation, au regard du lien de subordination, au regard du temps de travail. Je pense pouvoir dire que durant cette période du Covid-19 – en mettant à mal les liens de subordination, en les effilochant à certains endroits, en nous bombardant de travail à toute heure du jour, du week-end –, chacun a travaillé plus que d'habitude. Nous avons travaillé sous différentes formes, nous avons pris le risque de développer de nouvelles missions [...] avec toujours au centre la personne, nos publics, mais aussi nos travailleurs. »

Et s'il fallait maintenant conclure ?

Nous pourrions avancer sans risque d'erreur que la crise du Covid-19 a eu sur nos témoins un effet dont ils n'auraient pu alors soupçonner la force : la pandémie a forgé encore plus solidement leur volonté d'agir en faveur des plus fragiles, de défendre et de développer leurs valeurs, de s'opposer toujours plus fort aux injustices de la société. Tous semblent en ressortir plus déterminés que jamais à se battre pour un monde solidaire et égalitaire.

Cependant, plusieurs ressentent aussi fortement le découragement, voire le désespoir qu'engendre le peu de réactivité des autorités : lassitude et dégoût font partie des dangers qui guettent à tout moment les individualités les plus actives et les plus généreuses. C'est ce que nous partage Donatella Fettucci :

DONATELLA FETTUCCI (MM LA PASSERELLE). — « Aujourd'hui, je croise une collègue d'une autre structure ici dans le quartier. Elle travaille dans le social et elle a envie d'arrêter d'y travailler. Et pour moi, ce n'est pas parce qu'elle n'est plus engagée, c'est parce qu'il y a deux choses. Par exemple, moi, j'étais très en colère sur la manière dont cette crise a été gérée, ça peut renforcer du coup l'engagement. D'une autre manière, ça peut aussi me dégoûter... Donc pour moi, cette crise, elle peut être quitte ou double : soit on va augmenter l'engagement parce que les gens sont en colère, soit il y aura des personnes qui sont désengagées parce qu'elles se sentent tout simplement impuissantes. »

Colère contre les autorités ? Certes, elle a été maintes fois exprimée ; cependant, il arrive qu'on exprime une note plus positive ; ainsi, Jean-Luc Vrancken, lorsqu'il évoque le développement des Centres d'insertion socioprofessionnelle, souligne la nécessité du travail en collaboration avec les autorités, et l'efficacité de cette collaboration :

JEAN-LUC VRANCKEN (CAIPS). — « Il y a vraiment eu une mobilisation citoyenne qui a permis à un secteur de se mettre en place petit à petit, de se développer, de se professionnaliser pour être ce qu'il est aujourd'hui... Au niveau wallon, ce qui est vraiment intéressant à mettre en évidence, c'est que ces associations, ces centres, se sont mis au départ en place à l'initiative de syndicalistes, à l'initiative de décideurs politiques locaux éclairés, à l'initiative de citoyens, pour tenter de répondre à un problème social auquel les pouvoirs publics ne faisaient pas suffisamment face. Cela dit, s'ils ont pu se développer, c'est avec la complicité de ces pouvoirs publics, puisque ces pouvoirs publics les financent et les ont financés progressivement, sinon ils n'auraient pas pu se professionnaliser. »

Christine Mahy confirme la réalité des collaborations existantes entre pouvoirs publics et représentants des travailleurs et du monde associatif :

CHRISTINE MAHY (RWLP). — « Aujourd'hui on est dans un groupe de travail qui s'est constitué à partir de "Un pass dans l'impasse"³⁰, tu vois... Alors ça concerne plus particulièrement les indépendants parce qu'il y a énormément de détresses. Donc on vient d'articuler "Un pass..." avec l'Observatoire du crédit de l'endettement, avec le réseau wallon – porte d'entrée 1718 –, et avec la Sogepa³¹ et la Sowalfin³²... Si tu m'avais dit un jour que je serais en réunion avec la Sogepa ou avec la Sowalfin pour quelque chose, je t'aurais dit : "Attends, tu rêves !". Ici, évidemment, chacun a ses intérêts particuliers, et c'est normal, c'est l'intérêt de l'économie de redéploiement, mais il y a aussi la question des indépendants qui s'écroulent : est-ce qu'il y a encore des gens qui vont vouloir se relancer comme indépendants ? Et donc ici, on est réunis, non pas sur l'enjeu économique dans un premier temps, on est réunis sur l'état social et l'état de santé psychologique des indépendants, de ceux qui s'écroulent, ou qui se sont écroulés malheureusement. »

Donc, continuer à croire en la solidarité, s'unir dans une même volonté, telle est peut-être la seule voie possible ?

³⁰ Centre de prévention du suicide établi à Namur.

³¹ Fonds public d'investissement basé à Liège qui vise à soutenir le développement économique de la Wallonie depuis 1984.

³² Structure créée par le gouvernement wallon en 2020 pour permettre aux entrepreneurs wallons d'accéder facilement à des financements.